

SENATE

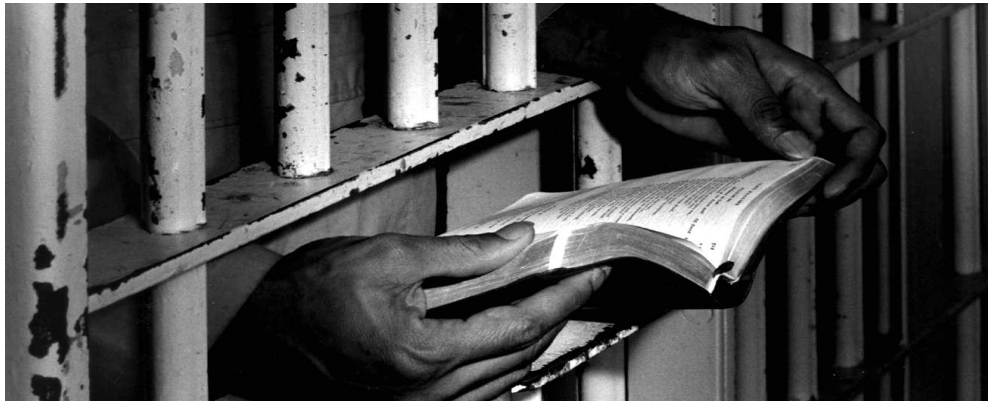


SÉNAT

CANADA

Table ronde sur la liberté de religion au Vietnam

11 avril, 2014



Le bureau du sénateur Thanh Hai Ngo



ORDRE DU JOUR

**Table ronde sur la liberté de religion au Vietnam
Ottawa, Colline parlementaire, Édifice du centre, pièce 160-S
Le vendredi 11 avril, 2014
de 14h à 16h**

- | | |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13h 30 - 14 h | Inscription et rafraîchissements |
| 14h - 14h 05 | Mot de bienvenue par l'honorable sénateur Thanh Hai Ngo |
| 14h 05 - 14h 10 | Mme Lois Brown, Secrétaire parlementaire du ministre du Développement international |
| 14h 10 - 14h 15 | L'honorable David W. Kilgour, ancien vice-président de la Chambre des communes et secrétaire d'État (Asie et Océanie) |
| 14h15 - 14h 20 | M. Matthew Mayer directeur adjoint et représentant du Bureau de la liberté de religion |
| 14h 20 - 14h 25 | Déclaration de M. Phat Nguyen représentant de la communauté vietnamienne |
| 14h 25 - 14h 30 | Déclaration de la délégation de l'Église bouddhiste unie du Vietnam |
| 14h 30 - 14h 40 | Déclaration de la délégation de l'Église catholique du Vietnam |
| 14h 40 - 14h 50 | Déclaration de la délégation de la religion caodaïste du Vietnam |
| 14h 50 - 15h 00 | Déclaration de la délégation de la religion Hoa Hao bouddhiste du Vietnam |
| 15h 00 - 15h 10 | Déclaration de la délégation Montagnarde <ul style="list-style-type: none">▪ Déclaration de la montagnarde, organisation chrétienne▪ Déclaration de la montagnarde, organisation des droits humains |
| 15h 10 - 15h 15 | Déclaration de la délégation Lay bouddhiste |
| 15h 15 - 15h 50 | Discussion et questions |
| 15h 50 - 16h 00 | Mot de la fin et photos de groupe |
| 16h 00 - 16h 30 | Visite au bureau de sénateur Ngo |
| 17h 00 - 18h 30 | Dîner optionnel et discussion <ul style="list-style-type: none">▪ Vietnam Palace, 819 Somerset St W, Ottawa, ON K1R 6R5. |

The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



CANADA

SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour de la table ronde

Partie 1.....**ONGLET 1**

Message du sénateur

Salutations

Aperçu général de la situation de la liberté de religion au Vietnam

Partie 2.....**ONGLET 2**

Église bouddhiste unie du Vietnam..... P.1

Église catholique du Vietnam P.5

Caodaïsme du Vietnam p.16

Hoa Hao Bouddhiste du Vietnam P.22

Montagnards du Vietnam P.26

Lay bouddhiste du Vietnam P.32

Partie 3.....**ONGLET 3**

Conclusion

Liste des participants

The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo

CANADA

Message du sénateur

On ne compte plus les Vietnamiens et les Vietnamiennes qui ont fui les persécutions communistes au péril de leur vie après la chute de Saigon en 1975. Beaucoup n'ont pas eu le choix et ont dû tout abandonner, vie et patrie, pour échapper au régime autoritaire. Ceux qui sont restés ont souvent été victimes de persécutions et, pendant les années qui ont suivi la guerre, des milliers ont été exécutés ou envoyés en prison ou en rééducation. Depuis, le nombre de Canadiens d'origine vietnamienne a plus que doublé et ces derniers font désormais partie intégrante du paysage culturel canadien. Depuis la fin de la guerre, le régime communiste vietnamien à parti unique continue de réprimer la dissidence, de persécuter les minorités religieuses et de diriger de manière autoritaire, forçant la population à chercher refuge dans d'autres pays.

Cette table ronde sur la liberté de religion dans la République socialiste du Vietnam portera sur les problèmes liés à la discrimination fondée sur la religion. Dans ce pays, les groupes religieux font encore l'objet de discrimination systémique fondée sur les croyances et les idées personnelles, violant ainsi les normes internationales en matière de droits fondamentaux de la personne. Nos discussions sur l'absence de liberté de religion nous amèneront à défendre ce droit fondamental pour tous et à faire front commun pour assurer un meilleur respect des autres droits et libertés et favoriser la démocratie. En tant que Canadiens, nous chérissons ces droits et libertés et nous valorisons le pluralisme et la tolérance qui définissent notre société. J'invite donc chaleureusement tous les participants à discuter maintenant de ces droits fondamentaux de la personne avec les principaux représentants du gouvernement fédéral et les grands dirigeants communautaires et religieux. Voilà l'occasion de défendre les intérêts des minorités religieuses au Vietnam.

En tant que le premier Canadien d'origine vietnamienne à être membre du Sénat, c'est un honneur pour moi de continuer de sensibiliser aux violations des droits humains et de prendre fait et cause pour les personnes qui ont le courage de dénoncer les injustices au Vietnam. Je suis fier d'œuvrer en faveur de la paix, des droits humains et de la démocratie dans une région du monde qui réclame la liberté à grands cris. Nous ne pouvons accepter que nos avancées dans la lutte pour la liberté soient éclipsées par des contrôles stricts de la liberté d'opinion et d'expression.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thanh Hai Ngo', written over a horizontal line.

Le sénateur Thanh Hai Ngo



The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



CANADA

SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo



Le 8 avril 2014

Table ronde sur la liberté de religion au Vietnam

Je remercie le sénateur Thanh Hai Ngo d'avoir organisé cette importante table ronde sur la liberté de religion dans la République socialiste du Vietnam. Notre gouvernement continue d'être préoccupé par la situation des droits civiques, politiques et humains au Vietnam. Nous continuerons de veiller au respect de la liberté de religion ou de croyance, de la démocratie et des droits de la personne partout dans le monde.

Le Vietnam est une société multiconfessionnelle où coexistent bouddhistes, protestants, musulmans, catholiques et animistes. Le gouvernement vietnamien se donne un important rôle de surveillance des religions, et l'approbation de l'État continue d'être nécessaire pour la tenue d'activités religieuses. Même si plus de groupes religieux qu'autrefois sont autorisés à pratiquer leur foi, l'absence de reconnaissance des congrégations et les lieux de culte non approuvés dans des résidences, les retards de traitement des inscriptions et les signalements de cas d'intimidation et d'abjuration forcée sont des sources de préoccupation constante.

La mise en œuvre du décret 92 lié à l'Ordonnance de 2004 sur la religion et la foi (qui fait actuellement l'objet d'un examen de la part du gouvernement vietnamien et dont l'approbation devrait être accordée en 2015), principal document régissant la pratique religieuse au Vietnam, a donné lieu à plus de restrictions relatives à la religion car toutes les activités religieuses relèvent désormais de la « gestion de l'État ». Les groupes protestants soutiennent plus particulièrement que le décret pourrait être interprété différemment à l'échelon provincial et à l'échelon local, ce qui complique encore davantage leur capacité de s'inscrire en tant que groupes religieux légaux et pourrait leur faire subir du harcèlement. Le décret 92 traite notamment les groupes religieux comme des menaces éventuelles pour la « sécurité nationale » et accorde aux autorités une grande marge de manœuvre pour réprimer ou interdire des groupes religieux ou des activités religieuses.

En novembre 2011, j'ai accompagné le gouverneur général lors de sa première visite d'État au Vietnam. En février 2013, j'y suis retourné pour rencontrer le père Van Ly qui a été condamné à huit ans d'emprisonnement pour sa participation à des mouvements en faveur de la démocratie. Au cours de ma visite, j'ai demandé aux autorités vietnamiennes de respecter leurs obligations relatives aux droits internationaux de la personne, y compris la liberté d'expression.

Le Canada demeure déterminé à améliorer la situation de la liberté de religion au Vietnam et il continuera d'inciter les communautés religieuses locales et le gouvernement vietnamien à le faire. Nos missions à l'étranger et le Bureau de la liberté de religion continuent de surveiller de près la situation au Vietnam et adopteront des pistes d'action lorsqu'elles existent et sont appropriées.

Secrétaire parlementaire
du ministre des Affaires étrangères
et des Droits internationaux de la personne



Parliamentary Secretary
to the Minister of Foreign Affairs
and for International Human Rights

Malheureusement, en raison d'engagements pris antérieurement, je ne pourrai assister à la table ronde. J'espère que votre discussion sur la liberté de religion et les droits fondamentaux de la personne au Vietnam sera intéressante. Je suis impatient d'être mis au courant du déroulement de la table ronde.

Je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Deepak Obhrai', with a long horizontal flourish extending to the right.

L'hon. Deepak Obhrai

En ma qualité d'ancien vice-président de la Chambre des communes et de secrétariat d'État à l'Asie et au Pacifique du Canada, je me réjouis de participer à des discussions sur la liberté de religion. Le terme « persécution religieuse » s'applique à toute infraction au droit, reconnu internationalement, à la liberté de religion qui est défini par l'article 18 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et l'article 18 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. Au Canada, nous disposons du droit d'exercer cette liberté de religion, et cela, quelles que soient nos croyances. La *Charte des droits et libertés* garantit que chacun dispose de la liberté fondamentale de conscience et de religion. Cette liberté de pratiquer, ou non, une religion, qui est l'une des pierres angulaires du Canada, y attire de nombreuses personnes qui viennent y rechercher une vie plus épanouie.

Le Canada n'est pas le seul pays à affirmer un tel droit. La liberté de religion est une valeur universelle et presque tous les pays du monde ont signé un instrument international en vertu duquel ils s'engagent, du moins en théorie, à respecter la liberté individuelle de pensée, de conscience et de croyances. Bien des personnes, cependant, dans bien des pays, continuent de souffrir en raison de leur croyance ou de leurs pratiques religieuses, et de nombreux gouvernements refusent de reconnaître ou de protéger ce droit naturel et universel.

Je me réjouis donc de participer à cette table ronde sur la liberté de religion.

L'honorable David Kilgour
Ancien vice-président de la Chambre des communes et secrétaire
d'État à l'Asie et au Pacifique



En ma qualité d'ambassadeur du Canada pour la liberté de religion, je tiens à chaleureusement féliciter le sénateur Thanh Hai Ngo d'avoir organisé cette importante table ronde sur le Vietnam et à profiter de cette occasion pour adresser mes plus sincères salutations à tous les participants.

Je me réjouis d'avoir l'occasion de travailler avec vous et, de fait, avec tous ceux qui se battent pour la défense de la liberté de religion au Vietnam et en tout autre endroit du monde où elle est menacée.

Le Canada a fait de la promotion et de la protection de la liberté de religion l'une des priorités de sa politique étrangère. Le Bureau de la liberté de religion concentre ses efforts sur la protection et la défense des intérêts des groupes religieux menacés, la lutte contre la haine religieuse et la promotion, à l'étranger, des valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Le Canada, de par sa nature hautement pluraliste et multiculturelle, est bien placé pour promouvoir la liberté de religion. Les valeurs de tolérance, de paix et de sécurité qui définissent notre pays ainsi que notre diversité nous donnent un point de vue unique sur le monde et nous incitent à défendre et à promouvoir la liberté de religion partout dans le monde.

Je me réjouis de collaborer, avec tous les groupes religieux concernés, à la promotion et à la défense de la liberté de religion au Vietnam afin d'apporter la paix à ces groupes et au monde.

J'espère de tout cœur que cette activité soit couronnée de succès et soit l'occasion de discussions fructueuses.



Andrew P. W. Bennett
Ambassadeur
Bureau de la liberté de religion
OTTAWA, le 4 avril 1014

Aperçu général de la situation de la liberté de religion au Vietnam

L'état des droits humains reste désastreux au Vietnam. Comme on peut le lire dans le rapport national 2013 de Human Rights Watch, le Vietnam supprime quasiment tous les droits humains, et notamment la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de religion. En fait, le Vietnam a reculé en matière de droits humains. Les policiers font souvent subir des tortures et des mauvais traitements à chaque étape de l'arrestation, de la détention et de l'incarcération de dissidents, les pires abus se produisant pendant la détention provisoire. On pourrait défendre l'argument que la liberté de religion est l'un des droits de la personne les plus fondamentaux. La liberté de religion crée un contexte de paix, de démocratisation et de respect des autres droits de la personne. Dans le cadre d'une telle liberté, les gens respectent forcément la liberté de croire et de ne pas croire, ainsi que les libertés d'expression, d'assemblée et d'association. L'absence de liberté religieuse crée souvent de la discrimination sur le plan socio-économique. Cela réduit la capacité des citoyens de s'associer pacifiquement et de devenir des agents de changement structurel. Souvent, cela crée un contexte de violentes persécutions religieuses, d'extrémisme ou de terrorisme. Par conséquent, la liberté de religion devrait être considérée non seulement comme un droit fondamental des citoyens, mais aussi comme la pierre angulaire des autres libertés – la pierre angulaire de la démocratie.

Le Parti Communiste Vietnamien (PCV) continue à resserrer les contrôles sur toute activité religieuse. Le gouvernement restreint sévèrement les pratiques religieuses indépendantes et réprime les activités des individus et groupes religieux qui, selon lui, défient sa légitimité. Les autorités de l'État continuent à emprisonner et à détenir des personnes qui exercent une religion ou revendiquent cette liberté. Les pratiques religieuses indépendantes sont encore fortement réprimées par l'intermédiaire d'un groupe du nom de Công An Tôn Giáo, dont la mission est de surveiller les groupes religieux.¹ Les protections légales accordées aux organisations religieuses approuvées par le gouvernement sont souvent sujettes à des interprétations arbitraires et discriminatoires basées sur des facteurs politiques. Les fidèles de groupes religieux minoritaires font l'objet de discrimination systématique, d'intimidation constante et de pressions intenses pour qu'ils renoncent à leur foi. Ils sont souvent forcés de se convertir à une organisation religion que le PCV juge acceptable et qui est reconnue par l'État.²

Il y a au Vietnam 13 religions reconnues et 36 organisations religieuses ayant un permis de l'État, et 24 millions de fidèles (27 % de la population). Parmi eux, selon le comité gouvernemental des affaires religieuses, on compte 83 000 dignitaires et 25 000 lieux de culte.³ Pourtant, la population du Vietnam, de 89 millions d'habitants, est constituée de plus de 54 communautés ethniques ayant chacune son identité et ses caractéristiques religieuses,

¹ David Anderson, député, « Vietnamese Officials Destroy Two New Church Buildings », Special to Compass Direct News, <http://www.davidanderson.ca/right-to-freedom-of-religion/vietnamese-officials-destroy-two-new-church-buildings?tpid=3639>

² Ibid.

³ « Nation Respects Religious Freedoms », Vietnam News, 27 février 2013, <http://vietnamnews.vn/politicslaws/236759/nation-respects-religious-freedom.html>.

linguistiques et culturelles.⁴ Pourtant, la population du Vietnam, de 89 millions d'habitants, est constituée de plus de 54 communautés ethniques ayant chacune son identité et ses caractéristiques religieuses, linguistiques et culturelles. Étant donné les décrets existant au Vietnam en matière de religion, la plupart de ces groupes religieux et ethniques ne seront jamais légalement reconnus par le PCV. Dans des provinces des quatre coins du pays, les membres de groupes non reconnus font souvent l'objet de harcèlement par les autorités locales de l'État.

Le PCV a cherché à imposer des limites à l'accroissement des activités et associations religieuses. Le 1er janvier 2013, une modification a été adoptée aux lignes directrices opérationnelles pour l'application de la principale loi sur la religion, l'Ordonnance de 2004 sur la religion et la foi. Plus précisément, le nouveau décret (décret 92) rend le processus de reconnaissance légale d'une religion plus restrictif. Il a pour effet que ce processus durerait au moins 23 ans.⁵ Malgré les restrictions à la liberté religieuse et à la croissance des mouvements religieux, les religions bouddhistes, catholique, protestante, hoa hao et cao dai ont toutes rapporté une augmentation de la pratique et des activités religieuses.

En somme, la République socialiste du Vietnam n'a pas su favoriser la mise en place d'un système réellement démocratique ni le respect des droits humains reconnus comme tels à l'échelle internationale, et notamment le droit à la propriété, le droit d'opinion politique et d'expression, le droit de manifester sa religion ou sa conviction et le droit à la vie. Au lieu d'améliorer son bilan en matière de droits humains, le Vietnam a accru sa répression des idéaux démocratiques. Les actes de répression et d'agression les plus violents visent les organisations religieuses, la liberté d'expression et la presse. Voici une présentation des groupes religieux qui sont l'objet de discrimination au Vietnam.

L'Église bouddhique unifiée du Viêt Nam (UBCV)

L'Église bouddhique unifiée du Viêt Nam (UBCV) représente le groupe religieux le plus important et le plus ancien du Vietnam. Depuis 30 ans, les dirigeants communistes ciblent systématiquement cette église, maintenant en détention et harcelant moines et moniales bouddhistes. Les assemblées et festivals religieux, tel l'anniversaire de Bouddha, sont régulièrement l'objet de mesures de dispersion par la police.

En mars 2013, le jeune leader bouddhiste Le Cong Cau a subi un interrogatoire intensif pendant trois jours par les agents de la Sûreté, parce qu'il avait écrit un blog demandant la légalisation de l'UBCV. La police a déclaré que le fait de promouvoir l'UBCV au lieu de l'Église bouddhique du Vietnam (VBC), l'église de l'État, équivalait à semer la discorde entre pratiquants religieux, une infraction passible de 15 ans de prison en vertu de l'article 87 du Code pénal du Vietnam.

La pire victime de répression au Vietnam, c'est le patriarche de l'UBCV, Thich Quang Do, qui, à 85 ans, est actuellement en résidence surveillée au monastère Thanh Minh Zen, à Hô Chi Minh-Ville. Il est détenu presque sans interruption depuis 1982. Privé de liberté de circulation et d'établissement, interdit de prêcher même au monastère, sous constante surveillance policière, ce dissident révérent et désigné pour le prix Nobel de la paix demeure un symbole de la

⁴ Gay McDougall, « Report of the Independent Expert on Minority, Mission to Vietnam », Human Rights Documents, A/HRC/16/45/Add.2.

⁵ « Vietnam's New Religion Decree Termed a Step Backward », Morning Star News, 24 janvier 2013, <http://morningstarnews.org/2013/01/vietnams-new-religion-decree-termed-a-step-backward/>.

lutte en faveur de la démocratie et il continue de contester au gouvernement le droit à la liberté de religion et les droits humains⁶.

L'Église catholique

Souvent, au Vietnam, l'Église n'est pas libre d'exercer ses activités traditionnelles. Ainsi, les événements religieux, les retraites et les conférences de groupes religieux à l'échelle locale, nationale ou internationale doivent être approuvés par le gouvernement. Lorsque l'Église demande la permission de réparer ou de remanier une terre ecclésiastique, le Parti communiste a recours à des moyens dilatoires. Les agents officiels du gouvernement évoquent habituellement des raisons qui motivent un refus d'accorder les permis de construction qui répondraient aux besoins des paroisses ou des ordres religieux concernés.

Le père Pham Minh Trieu, prêtre de la paroisse de Bao Long à Nam Dinh, tente en vain, depuis 15 ans, de présenter une demande de permis pour rénover l'église de la paroisse. L'administration locale est prête à tout pour faire obstacle à la réparation ou aux travaux de construction de l'église tels que le souhaitent les paroissiens. Le père Trieu raconte que des paroissiens occupés à creuser un étang et à construire un monument à Notre-Dame dans la cour avant de l'église ont vu la police et l'armée déployées pour venir les harceler et les empêcher d'aller de l'avant.

Un paroissien catholique, Tran Thanh Tien, faisait partie d'un groupe de 62 villageois appréhendés et sévèrement battus par la police en mai 2010. Il avait pris part à une marche funèbre et avait manifesté dans un cimetière construit sur un terrain faisant l'objet d'un litige à Da Nang. Pendant sept heures, il a reçu des coups de bâton électrique et des coups à la poitrine et aux aisselles. Lorsqu'il perdait connaissance, on l'aspergeait d'eau savonneuse. On lui a frappé le dos à l'aide d'outils de cuisine en plastique rigide. On l'a suspendu à la fenêtre, menottes aux poignets, durant un après-midi, lui donnant des coups alors qu'il était dans cette position. Après sa sortie de prison, lorsqu'il a refusé de dénoncer d'autres villageois, la police l'a de nouveau roué de coups.

« Deux hommes me battaient, un de chaque côté. Ils me frappaient les oreilles, l'une après l'autre, à l'aide de leurs poings. Ils me donnaient des coups de poing et me giflaient. Ils m'ont frappé tellement fort que j'ai encore mal partout aujourd'hui [...] Avant de vivre cette expérience, je n'avais jamais entendu parler de tortures dans les postes de police. Personne n'ose en parler. J'ai réalisé que les personnes qui subissent la torture policière n'osent pas en parler⁷. »

⁶ *Ibid.*

⁷ <http://www.stoptorture-vn.org/voices-survivors-of-torture.html>.

Le bouddhisme hoa hao

Les adeptes du hoa hao représentent 1,5 à 3 % de la population. Les autorités des provinces d'An Giang et de Dong Thap ont continué le harcèlement et les mauvais traitements.

Duong Thi Tron a été mise en état d'arrestation en vertu de l'article 245 du Code pénal pour trouble à l'ordre public. Membres actifs de l'Église bouddhique indépendante hoa hao de la province de Dong Thap, son mari et elle ont été arrêtés et emprisonnés pour avoir pris part à des grèves de la faim et autres formes de protestations contre la persécution des hoa hao.

Nguyen Van Li, âgé de 74 ans, a été accusé et condamné en application de l'article 258 du Code pénal, pour utilisation abusive des libertés démocratiques pour s'attaquer aux intérêts de l'État. Président de l'Église bouddhique hoa hao, il a été arrêté après avoir rencontré des diplomates étrangers en 2009 et en 2010 pour sensibiliser ces derniers à la persécution dont sont victimes les hoa hao. Il souffre d'hypertension artérielle, il est presque sourd et plusieurs côtes cassées lui rappellent de vieilles blessures⁸.

Le caodaïsme

Le 5 mai 2012, des agents de la police locale accompagnés de journalistes ont menacé et agressé les fidèles d'un temple caodaïste dans la province de Long An. Le gouvernement avait désigné un nouveau chef pour ce temple, mais les membres n'avaient pas reconnu l'autorité de ce dernier. Au dire d'un fidèle, la police a demandé à plusieurs personnes de quitter les lieux, déclarant que le temple appartenait à une église reconnue par l'État et que les fidèles devaient se soumettre à l'autorité du chef désigné.

Tran Huu Canh, âgé de 62 ans, a été condamné à 13 ans d'emprisonnement en application de l'article 91 du Code pénal. En tant que chef de 12 fidèles caodaïstes, on l'a arrêté au Cambodge alors qu'il tentait de distribuer de l'information aux participants d'une conférence internationale, en 2004, au sujet des persécutions subies par les caodaïstes au Vietnam.

Les Montagnards

Human Rights Watch a publié un rapport détaillé, en 2011 et en 2012, sur les persécutions religieuses dont sont encore victimes les Montagnards. Leur langue disparaît; on fait croire aux enfants qu'ils ne sont pas dignes d'exister. Les Montagnards incarcérés à Hanoi n'ont pas le droit de rédiger des lettres dans leur langue maternelle. Les rivières, les forêts, les montagnes et les provinces situées sur leur territoire portent désormais un nom à consonance vietnamienne. De telles mesures peuvent être considérées comme l'équivalent d'un lent génocide et d'un nettoyage ethnique ciblant les Montagnards⁹.

Le 21 août 2012, on avait entendu dire que la police vietnamienne avait effectué un raid alors que la population était en prière. En novembre 2012, la police vietnamienne a fait une rafle où quelque 1 000 soldats se sont lancés à la recherche de Montagnards. À l'heure actuelle, plus de

⁸ *Ibid.*

⁹ <http://www.hrw.org/asia/vietnam>.

400 Montagnards sont en captivité en raison de leurs croyances religieuses, certains pour une durée de 16 ans.

Am Linh, âgé de 71 ans, a été arrêté en application de l'article 87 du Code pénal, pour avoir miné la politique d'unité nationale. Membre du groupe ethnique des Bahnars, du district de Dak Doa dans la province de Gia Lai, Am Linh a été arrêté après une manifestation des Montagnards, en avril 2008. On l'a accusé de promouvoir des politiques séparatistes en tant que membre de la religion « Tin Lanh Dega » (protestant dega), qui est interdite¹⁰.

¹⁰ Campaign to abolish Torture in Vietnam Report-Janvier 2014.

BOUDDHISTE UNIE DE VIETNAM

Nous tenons à vous remercier de nous donner l'occasion d'exprimer nos inquiétudes concernant la situation de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV).

Le bouddhisme est pratiqué par 80 % de la population du Vietnam, ce qui en fait la principale religion de ce pays. L'Église bouddhiste unifiée du Vietnam est la plus ancienne et la plus importante organisation religieuse du Vietnam. Cependant, celle-ci n'est pas reconnue par le gouvernement vietnamien et elle constitue l'une de ses principales cibles de répression depuis 1975.

Sous le régime communiste, le gouvernement a taxé l'EBUV d'organisation réactionnaire illégale et mis sur pied des moyens de contrôler étroitement toutes les activités des moines et des membres de l'EBUV. De plus, des milliers d'agents de police déguisés en moines ont infiltré les pagodes de l'EBUV afin de surveiller en permanence les activités des moines et des fidèles.

Les autorités ont sans cesse maintenu une politique de répression contre l'EBUV, confisqué ses propriétés, arrêté et harcelé ses moines, ses nonnes et ses fidèles. Les membres de l'EBUV ont subi des interrogatoires de police, de l'intimidation et des dénonciations publiques. Des moines et des nonnes ont même été expulsés de leurs pagodes. La police cerne des pagodes clés de l'EBUV pendant les célébrations bouddhistes pour empêcher les fidèles de participer aux prières et aux célébrations. La police embauche des voyous locaux pour qu'ils se livrent au vandalisme sur les propriétés de l'EBUV et agresser les membres de l'Église. La police punit les fidèles de l'EBUV en refusant de délivrer des permis de séjour et en expulsant leurs enfants de l'école ou en leur faisant perdre leurs emplois.

Aujourd'hui, nous aimerions attirer l'attention du gouvernement canadien sur les graves cas ci-dessous et demander au Canada d'en discuter de toute urgence avec le gouvernement du Vietnam.

- Le patriarche suprême de l'EBUV, Thich Quang Do, vit en résidence surveillée au monastère de Thanh Minh Zen à Ho Chi Minh Ville sans aucune justification ni accusation. Il a passé les 30 dernières années en détention sous différentes formes comprenant l'exil intérieur, la prison et la résidence surveillée.
- Le vénérable Thich Thanh Quang, le moine supérieur de la pagode de Giac Minh à Danang, a été la cible de répression systématique au cours des quatre dernières années. Le 10 janvier 2014, il a été agressé physiquement par la police.
- M. Le Cong Cau, chef du Mouvement bouddhiste de la jeunesse (MBJ), a été interrogé, menacé et placé en résidence surveillée à son domicile de Hue en raison de ses activités pacifiques en faveur de la liberté de religion.
- En 2014, plus de 100 membres du MJB ont été mis en résidence surveillée sans aucune application régulière de la loi. Les chefs victimes de harcèlement comprennent Nguyen Tat Truc (Hue), Hoang Nhu Dao (Phuong Dinh), Mme Hoang thi Hong Phuong, Van

Dinh Tat et Nguyen Sac (Quang Dien), Ngo Duc Tien et Van Tien Nhi (Phu Vang), Truong Dinh Hieu (Huong Tra) et Nguyen Dinh Mong (Huong Thuy). Le MJB rapporte qu'il a été incapable d'entrer en contact avec plusieurs autres membres et qu'il craint pour leur sécurité.

- Le vénérable Thich Chon Tam est la cible de harcèlement, d'agressions physiques et de menaces à répétition. La police surveille en permanence la pagode de Tu Hieu à Ho Chi Minh, son lieu de résidence temporaire, et le suit dans tous ses déplacements.

Si la liberté de religion est respectée au Vietnam comme le prétend le gouvernement vietnamien, celui-ci doit cesser de réprimer les fidèles de l'EBUV, libérer tous ceux qui sont détenus arbitrairement en raison de leurs croyances religieuses et rétablir le droit légitime d'exister de l'EBUV.

Le Canada a toujours été à l'avant-scène internationale des efforts de pression pour le respect des droits de l'homme et de la liberté de religion. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui pour demander au Canada d'exercer des pressions sur le Vietnam afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- Reconnaître la légitimité de l'EBUV et lui accorder de poursuivre ses activités à caractère religieux en toute liberté.
- Relâcher tous les membres du clergé et les fidèles de l'EBUV qui sont emprisonnés uniquement pour avoir pratiqué ou exprimé de façon non violente leurs croyances religieuses.
- Restaurer toutes les pagodes, les établissements administratifs et les institutions culturelles, sociales, médicales, éducatives et humanitaires de l'EBUV confisquées après 1975 ainsi que tous les monastères et pagodes du Nord du Vietnam qui furent confisqués après 1945.
- Abroger ou réviser les décrets et les directives sur la religion qui imposent des restrictions sur les activités des organisations religieuses ou les soumettent au contrôle du Parti communiste.
- Respecter les droits fondamentaux de la liberté de religion ou de croyance garantis par l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU.

2014-02-11 | Thich Quang Do | Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme

PARIS, 11 février 2014 (Comité Vietnam) – Le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme est honoré de présenter les messages audio exclusifs des éminents dissidents Thich Quang Do, chef de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV), et de Le Cong Cau, chef du Mouvement bouddhiste de la jeunesse affilié à l'EBUV. Les messages ont été rendus publics au cours de la rencontre sur les voix bannies de la société civile, intitulée « Banned Civil Society Voices », à l'Organisation des Nations Unies à Genève le mardi 4 février 2014, organisée par le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme (CVDDH) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Thich Quang Do, le patriarche de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV) et candidat au prix Nobel de la paix 2014, a envoyé le message qui suit en anglais depuis le monastère Thanh Minh Zen où il est de facto détenu à domicile depuis 2003.

MESSAGE DE THICH QUANG DO

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui lors de cette rencontre de l'Organisation des Nations Unies. Je m'appelle Thich Quang Do et je suis un moine bouddhiste du Vietnam. Je suis désolé de ne pouvoir être avec vous en personne – je suis détenu à domicile au monastère Thanh Minh Zen à Saigon, au Vietnam. Ce message a été enregistré en secret et c'est grâce au courage de nombreuses personnes qu'il est aujourd'hui parvenu jusqu'à vous.

Demain, le Vietnam subira au Conseil des droits de l'homme son deuxième examen périodique universel. Vous prendrez connaissance du rapport du gouvernement vietnamien sur les droits de l'homme. Cependant, vous n'entendrez pas les voix des victimes. Je parle ici pour ceux dont les voix sont étouffées au Vietnam uniquement en raison de leurs opinions ou de leurs croyances dissidentes.

Mon propre cas est un exemple typique. J'ai passé les trois dernières décennies en détention sous différentes formes – dix ans en exil interne, sept ans en prison et le reste en détention à domicile sans accusation. Quel « crime » ai-je commis? Celui d'exhorter le Vietnam à respecter les droits de son peuple à la liberté d'expression, d'association, de regroupement pacifique, de religion et de croyance.

Lorsqu'on m'a placé en détention à domicile à ma sortie de prison en 1998, j'ai dit : « J'ai quitté une petite prison pour une prison plus grande ». Aujourd'hui, je suis un véritable prisonnier dans mon propre monastère. La police me surveille jour et nuit, mes communications sont surveillées et je ne peux pas voyager. Mes visiteurs sont harcelés et interceptés. Je ne peux même pas prêcher dans mon monastère. En janvier 2014, mon assistant personnel, le vénérable Thich Chon Tam, a été agressé par la police et a reçu l'ordre de quitter Saigon. Le Vietnam vise à m'isoler complètement, à supprimer mes contacts avec le monde extérieur et, ultimement, à me contraindre au silence.

Le fait d'être privé de sa liberté est intolérable en toutes circonstances. La détention à domicile sans accusation, isolé, sans jamais savoir quand on vous relâchera est l'une des formes de torture les plus cruelles, mentalement et physiquement. C'est ce que j'endure depuis dix ans. Mais je ne suis pas le seul. Au Vietnam à l'heure actuelle, des centaines de dissidents et de défenseurs des droits de l'homme sont soumis à la torture de la détention à domicile sans aucune application régulière de la loi. L'an dernier, le Vietnam a signé la Convention des Nations Unies contre la torture. Nous espérions que ce serait un pas en avant. En réalité, rien n'a changé.

Pourquoi le Vietnam met-il autant d'ardeur à nous réduire au silence? Parce que le régime communiste ne peut tolérer aucune critique du système à parti unique. Depuis son dernier examen périodique universel, le Vietnam a promis d'améliorer les droits de l'homme. Mais il a au contraire fait déferler une vague de répression d'une ampleur sans précédent sur les critiques et les dissidents. Les jeunes blogueurs, les journalistes, les défenseurs des droits des travailleurs, des

droits de propriété ou des droits des femmes et des enfants ont fait l'objet de harcèlement et ont été emprisonnés comme jamais auparavant.

Cette répression vise aussi les communautés religieuses. La liberté de religion est importante partout – elle est inscrite dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que dans la Constitution du Vietnam. Il s'agit d'un droit auquel on ne peut pas renoncer, même en temps de guerre. Au Vietnam, la liberté de religion est particulièrement importante. En l'absence de partis d'opposition, de syndicats libres ou d'ONG indépendantes, les mouvements religieux sont des voix essentielles de la société civile qui mettent de l'avant les revendications du peuple et font des pressions en faveur de réformes.

En tant que chef de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam, qui n'est pas reconnue par les autorités, j'ai non seulement demandé la liberté de religion, mais aussi le droit à une démocratie multipartite, à la publication de journaux indépendants, aux manifestations libres, à l'expression sans crainte de ses opinions personnelles. J'ai réclamé l'abolition de la peine de mort, plus d'équité sociale et la fin du système de ou permis de séjour familial, qui sert d'outils de discrimination et de contrôle. Je vais continuer à faire des pressions pour les droits de l'homme et les libertés démocratiques au Vietnam, peu importe le prix que j'aurai à payer.

À l'examen périodique universel de demain, j'invite tous les gouvernements à s'exprimer au nom de ceux dont la voix est étouffée au Vietnam. Je vous exhorte à faire pression en faveur d'améliorations concrètes comme la reconnaissance de la légalité de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam et de toutes les autres religions non reconnues, la libération des prisonniers religieux et politiques et l'abolition – une fois pour toutes – des pratiques de détention à domicile arbitraire sans accusation.

Je vous remercie de votre attention.

2014-02-03 || Comité Vietnam pour la Défense des droits de l'homme

PARIS, 3 février 2014 (COMITÉ VIETNAM) – À l'approche du deuxième examen périodique universel (EPU) du Vietnam au Conseil des droits de l'homme de l'ONU du mercredi 5 février, des lettres ouvertes de personnalités très variées ont exhorté la délégation vietnamienne de l'EPU à admettre franchement ses violations généralisées des droits de l'homme, à tenir compte des recommandations faites par la société civile et à inviter le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à participer à l'élaboration d'un plan de mesures concrètes de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Vietnam.

M. Dang Xuong Hung, un ancien haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères du Vietnam et Consul général du Vietnam à Genève de 2008 à 2012, à l'occasion de son retrait officiel du Parti communiste vietnamien, a adressé une lettre ouverte à la délégation vietnamienne le 25 janvier 2014. Il a exprimé son empathie envers les diplomates vietnamiens qui « se préoccupent du Vietnam, mais qui sont entravés par des liens invisibles » parce qu'on leur permet uniquement de « penser et [d']agir conformément aux impératifs du Parti communiste vietnamien (PCV) ». Cependant, a-t-il dit, ils devraient se rendre compte que le PCV ne cherche qu'à s'accrocher au pouvoir en faisant fi des demandes du peuple relativement à la démocratie et aux droits de l'homme.

« Si vous aimez vraiment votre pays, écrit-il, vous devriez le montrer par votre attitude et vos actes lors de la prochaine séance d'EPU ». Il a exhorté la délégation à tenir compte des critiques et des recommandations faites par les États membres de l'ONU et la société civile et à reconnaître le dossier catastrophique du Vietnam en matière de droits de l'homme. Selon lui, au cours de l'EPU précédent en 2009, le Vietnam a systématiquement rejeté toute critique et s'est livré à de « actes mesquins » comme « se presser de faire la queue pour inscrire des pays qui feraient l'éloge du Vietnam dans leurs discours, comme le Laos ou Cuba » ou « s'emparer des exemplaires des discours des délégations des ONG, comme celle de Vo Van Ai, pour les jeter dans les poubelles de l'ambassade » afin de cacher les faits aux États membres de l'ONU. Quand nous oserons dire la vérité [et admettre ces violations], nous n'aurons plus à perdre notre temps à cacher les faits de façon malhonnête. C'est particulièrement important maintenant que le Vietnam est membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU », écrit-il.

M. Vo Van Ai, Président du Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme (CVDDH), a invité aujourd'hui dans une lettre ouverte la délégation vietnamienne, dirigée par le sous-ministre Ha Kim Ngoc, à poser un geste sans précédent au cours de la séance d'EPU de mercredi. Au lieu de lire un long rapport qui laisse croire que le Vietnam respecte les droits de l'homme, la délégation devrait « déchirer publiquement le rapport du gouvernement et demander au Conseil des droits de l'homme de consacrer toute la séance à l'identification des atteintes persistantes aux droits de l'homme au Vietnam et à la formulation de recommandations concrètes pour aider le Vietnam à améliorer la situation en ce qui concerne les droits de l'homme et le respect des traités internationaux sur les droits de l'homme dont il est l'un des États signataires. »

M. Ai a signalé que la piètre performance du Vietnam en matière de droits de l'homme a mené à un mécontentement populaire grandissant, évoquant trois phénomènes marquants qui se sont produits en 2013-2014; (a) la désaffiliation du Parti communiste de nombreux membres éminents, y compris des anciens fonctionnaires et vétérans comptant plus de 40 ou 50 années de service; (b) la demande massive de l'opinion publique d'abolir l'article 4 de la Constitution (sur le monopole politique du PCV) au moment du sondage d'opinion du gouvernement sur la réforme constitutionnelle en 2013 et la forte déception qui a suivi l'adoption de la Constitution sans aucun changement à l'article 4; (c) les constantes manifestations de jeunes activistes à Saïgon, à Hanoi et partout au Vietnam pour dénoncer les litiges transfrontaliers ou célébrer la Journée internationale des droits de l'homme en dépit de la répression brutale de la police. Ces exemples constituent « trois signaux d'alarme qui devraient ouvrir les yeux du gouvernement et du Parti sur l'insatisfaction croissante du peuple vietnamien », selon Vo Van Ai.

Depuis que M. Ai attire l'attention sur les atteintes aux droits de l'homme au Vietnam à l'ONU chaque année depuis 1986, l'unique réponse du Vietnam a été de rejeter catégoriquement toutes ses allégations (p. ex. « il n'y a pas de prisonniers politiques au Vietnam, uniquement des gens qui enfreignent la loi; il n'y a pas de répression des mouvements religieux, seulement de ceux qui sont politiques », etc.) ou d'essayer de « tirer sur le messager » en lançant des attaques personnelles contre lui-même ou les membres de sa délégation. L'EPU a fourni une « occasion en or » à la délégation vietnamienne de « passer à l'histoire et d'adresser un message fort au gouvernement et au Parti sur la façon de gagner le cœur des gens, en soutenant leurs aspirations pour les libertés démocratiques et les droits de l'homme », a-t-il dit.

M. Ai a admis qu'il demandait l'impossible à la délégation vietnamienne, mais il a conclu en disant : « Au cours de notre histoire, le peuple vietnamien a réussi l'impossible encore et encore.

Les êtres humains ont une capacité infinie de transformer les souffrances en bonheur, l'esclavage en liberté. Quand on veut, on peut! »

Le mardi 4 février, M. Vo Van Ai a pris la parole lors d'une rencontre d'information organisée par la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) et le Comité Vietnam pour la Défense des droits de l'homme, et coparrainée par Amnistie Internationale et Human Rights Watch intitulée « Banned Civil Society Voices », comprenant des témoignages audio exclusifs du patriarche de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam Thich Quang Do et du chef du Mouvement bouddhiste de la jeunesse Le Cong Cau, qui sont tous deux détenus à domicile.

CATHOLIQUE DU VIETNAM

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE AU VIETNAM

Liberté de religion contrôlée // Minorités ethniques opprimées

L'année commença avec un nouveau décret entrant en vigueur et limitant la liberté religieuse. Le décret 92 ... : celui-ci prescrit que pour être totalement reconnu au plan légal, le groupe religieux doit prouver qu'il a fonctionné vingt ans sans violer la loi. Cependant fonctionner simplement sans être reconnu légalement, est déjà une infraction par rapport à la sécurité nationale - comme tel, les organisations religieuses qui ont été déclarées illégales à cause de leur position en faveur de la démocratie et des droits humains, continuent à être opprimées et bannies officiellement (par exemple c'est le cas pour l'Église Unie Bouddhiste du Vietnam, active pour la revendication des droits humains.)

Dans une situation qui a attiré le mépris et la condamnation internationale, 14 jeunes activistes religieux (la plupart étaient affiliés aux Rédemptoristes de l'Église Thai Ha de Hanoi et l'Église Ky Dong dans la ville de Ho Chi Minh, lesquels sont reconnus comme de supporteurs engagés de Bloggeurs et autres paisibles activistes en faveur de la religion et des droits humains, ont été arrêtés après avoir suivi un court d'entraînement offert par une organisation qui œuvre qui travaille en faveur d'une réforme politique paisible de la démocratie et des droits humains au Vietnam. Ces personnes sont jugées coupables «d'activités qui ont pour but de renverser le gouvernement».

Huit d'entre eux ont perdu leur cause en cours -- d'autres n'ont même pas été entendus.

Même un autre cas dénoncé au niveau international: 22 activistes religieux pacifistes de Hoi Dong Cong Luat Con An Bia Son (Conseil pour la Loi et les Affaires publiques de Bia Son) «ont été accusés de vouloir renverser le gouvernement». Ce groupe non violent qui revendique de protéger l'environnement de Phu Yen, croit dans les prophéties de l'oracle du 16e siècle, et avait rêvé de construire à partir d'une utopie reposant sur un équilibre entre science, nature, et humanité. Cependant, ils sont considérés par le gouvernement comme une organisation terroriste.

Les paroissiens du diocèse de Vinh, Ngo Van Khoi et Nguyen Van Hal, ont été condamnés à 7 et six mois de prison respectivement pour avoir fait campagne en faveur de la liberté de religion.

Les autorités ont aussi ciblé 28 prêtres du diocèse de XUAN LOC (incluant Mgr Dominique Nguyen Chu Trinh) qui auraient organisé une campagne pour supporter la réforme constitutionnel. Le gouvernement et la TV d'état ont aussi répandu des rapports accusant de façon diffamatoire les évêques de Vinh (incluant Mgr Paul Nguyen Thai Hop) les menaçant de les arrêter et en visant leur Site Web, affirmant qu'ils sont menacés de poursuite légale parce que leur Site Internet fonctionne sans l'autorisation du gouvernement. Tout cela parce que les

évêques de Vinh ont demandé la libération de deux paroissiens emprisonnés sans motif depuis des mois.

(Sans manifester aucune hésitation à utiliser la violence pour supprimer des personnes, les forces de police et de sécurité ont déployé une centaine de gens de leur personnel pour battre, lancé des chaises et arrosé d'eau sale une vingtaine de fidèles qui désiraient fêter le 74^e anniversaire de la fondation de Hoa Hao, une religion que les autorités civiles oppriment brutalement. Ils ont fait une descente contre le temple du groupe «non officiel» de Cao Dai, attaquant et arrêtant des membres (Le Van Ngoc Diep a été arrêté). Quelques requérants catholiques ont été battus près de leur cathédrale. Les policiers ont ouvert le feu ont sévi de façon sanglante sur des chrétiens qui protestaient en faveur de la liberté religieuse. Ils ont harcelé Thich Vien Hy (leader de la Pagode Glac Hoa) et le Thich Vien Dinh (député Chef de l'église bouddhiste Unie du Vietnam) lorsqu'il essayait de visiter UBCV patriarche Thich Quang Do).

(Les autorités ont arrêté et torturé les moines de Khmer Krom ; ils ont arraché leurs vêtements, les ont jetés dans la rue et les ont ensuite séquestrés. Des catholiques ont aussi été attaqués et torturés alors qu'ils allaient porter des cadeaux de Noël à des orphelins; Kpuih Bop Plei Chep a été torturé par le chef du Parti Communiste du village).

Les autorités ont aussi mis à clé et scellé le portail de la maison du pasteur chrétien activiste Nguyen Cong Chinh, déjà emprisonné depuis onze ans, empêchant ainsi sa femme Tran Thi Hong et leurs enfants de sortir de la maison, empêchant aussi d'aller chercher des médicaments pour son enfant malade.

Le 3 janvier

Le monastère des Carmélites d'Hanoi sous les bulldozers du gouvernement ...

Les autorités civiles ont commencé le travail de démolition de l'église et du très ancien monastère des Carmélites - un bâtiment historique au centre d'une longue bataille entre le gouvernement et les autorités de l'Église au sujet d'une possession de terrain.

L'autorité locale souhaite effacer toute trace des édifices et construire en leur place un hôpital de cinq étages. Cependant, une source catholique du diocèse parle de «projets secrets» qui affecteraient les lieux très différemment.

Des documents démontrent clairement que la propriété de la terre sur laquelle est construite le Monastère des Carmélites se trouve, a appartenu à l'Archidiocèse d'Hanoi depuis plus de cent ans. La curie n'a jamais donné ni confié l'usage et la possession de ces terres aux autorités; ce fut en effet une expropriation forcée, perpétrée par usage de la force en violant la loi.

L'archidiocèse d'Hanoi a écrit aux prêtres, religieuses et laïcs leur demandant de prier pour l'église, pour la justice et la paix au Vietnam et pour l'entière liberté religieuse

pour tout le pays.

9 janvier

Quatorze activistes arrêtés lors d'une descente contre la religion

Quatorze activistes ont été accusés d'avoir suivi un cours à Bangkok, donné par une organisation Viet Tan déjà bannie. Onze ont été accusés d'être membres de la dite organisation alors que trois furent accusés d'y participer. Viet Tan est une organisation qui dans les années 1980 dirigeait un mouvement de résistance contre le «gouvernement communiste mais les dernières dizaines d'années a travaillé pour une réforme politique paisible, pour la démocratie et les droits humains au Vietnam. Comme en de nombreuses situations semblables, le gouvernement s'est référé à des lois vaguement formulées en faveur de la sécurité - dans le cas présent/article 79 du code pénal, qui vaguement défend des activités ayant pour but de renverser le gouvernement - pour condamner des documents écrits. On a refusé à Ho Van Oanh une demande écrite pour avoir une Bible. Tran Minh Nhat avait été physiquement assailli par un officier de la prison deux mois avant, parce qu'il chantait dans sa cellule. Dang Xuan Dieu avait soumis une demande pour avoir une nouvelle investigation et un nouveau procès, disant que la preuve était invalide due à une information fabriquée de toute pièce. Cette demande lui a été refusée.

18 Avril

La Cour Suprême reporte l'appel des activistes Catholiques

La Cour suprême du Viet Nam remet à une date non spécifiée l'appel de 14 jeunes catholiques et protestants de Vinh et de Thanh Hoa; qui étaient accusés de terrorisme.

Selon certaines personnes, cette décision est prise en lien avec le fait que les gouvernements des US et de l'Europe, qui ont aussi ouvertement critiqué le Viet Nam pour ses violations des droits humains et de la liberté religieuse.

Le délai de l'appel est dû au fait que des membres du juré devaient s'absenter pour des raisons familiales.

Les juges n'ont pas décidé d'une date pour le rappel. Un des avocats de la défense a demandé à la Cour de choisir un jour, on lui a répondu qu'il n'y a pas de date au calendrier. Pour les parents des accusés, le gouvernement essaye de maintenir un climat d'incertitude afin de les décourager, alors que des signatures sont faites en leur faveur dans tout le pays pour demander leur libération.

Des prières sont faites par les évêques, prêtres, laïques, moines Bouddhistes pour une lutte non violente contre la corruption. Les jeunes veulent aider la population, parler de la corruption du gouvernement qui est devenu riche durant la crise financière.

27 Avril

Les autorités attaquent des prêtres et évêques qui veulent en finir avec le gouvernement unilatéral

Dans le district de Trang Bom, province de Dong Nai au Viet Nam sud, le gouvernement a fait campagne contre 28 prêtres du diocèse de Xuan Loc en les accusant de faire parti avec les évêques pour maintenir la réforme de 1992 pour un gouvernement ayant plus d'un parti. Une lettre envoyée à l'administration locale fait partie de la longue bataille du parti avec les prélats en leur enlevant les droits fondamentaux.

A la demande de Mgr Dominique Nguyen Chu Trinh, les prêtres ont expliqué et publié la lettre des prélats en faveur des droits constitutionnels et qui demande un changement radical de la politique du Viet Nam et d'avoir plusieurs partis politiques. Les autorités du district ont attaqué les prêtres et les évêques en déformant leur lettre.

31 Juillet

Les pétitionnaires catholiques sont battus devant la cathédrale

Ils priaient pour une décision au sujet des luttes pour leurs terres devant la cathédrale Notre Dame de Ho Chi Minh, ils ont été chassés avec force et battus par la police et les agents de sécurité.

Un grand nombre de personnes qui priaient devant la statue de Notre Dame ont été poussés dans des autobus par la police.

... ceux qui résistaient étaient battu brutalement et on leur enleva leur cellulaire. À la suite de cet attentat (assaut), plusieurs personnes ont dû être hospitalisées. Sur des photos l'une des jeunes femmes battues par la police, la figure est enflée et meurtrie et sa bouche rempli de sang séché.

Ceux qui revendiquaient, a-t-on dit, étaient venus de leur domicile du sud est et sud ouest, à l'église, pour prié pour les conclusions des disputes après que leur terre et propriétés avaient été saisies par les autorités locales, selon quelques rapports publiés sur Dan Lâm Bao, un blog en langue vietnamienne. Après des douzaines de poursuites légales, les plaintes de ceux qui revendiquaient n'ont pas été entendues.

Le 4 septembre

La police ouvre le feu et sévit contre des protestataires chrétiens.

Dans une descente, une des plus sanglantes vues au Vietnam dans ces dernières années, la police a tiré des coups de feu et des grenades sur la façade d'une église dispersant violemment des centaines de catholiques qui demandaient la libération de deux

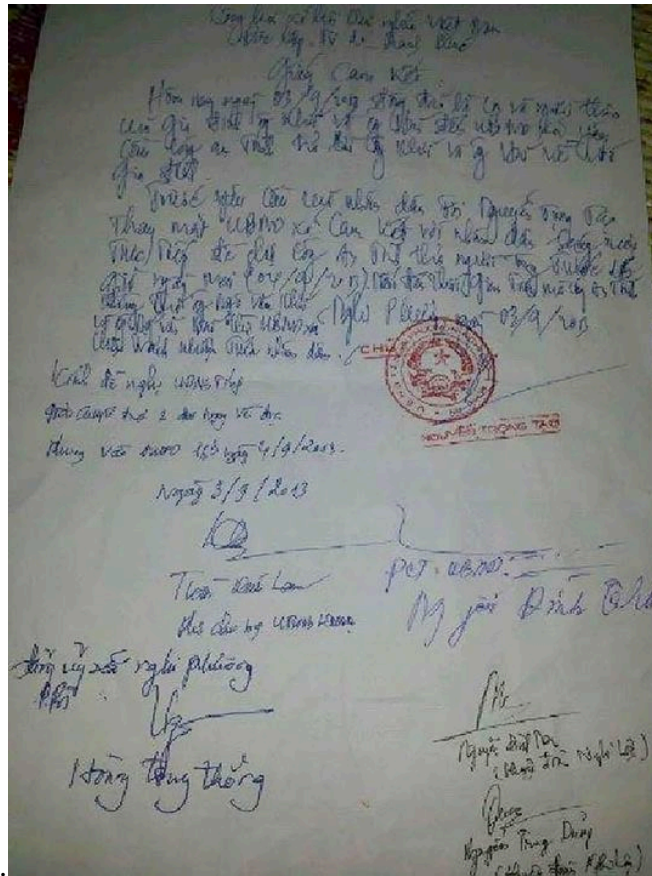
paroissiens de la côte centre nord de la province, arrêtés sans raison valide depuis deux mois.

Un nombre inconnu de personnes ont été transportées à l'hôpital avec des blessures. La police avait fait le feu sans arrêt devant l'église My Yen dans la province de Nghe An. Les paroissiens présents ont aussi été battus avec des «taser» (bâtons électriques). Quelques paroissiens ont dû être hospitalisés. Neuf d'entre eux ont été arrêtés.

Les Blogueurs Nghien Viet Anh et Bui Minh Hang sont intervenus sur le Site de nouvelles d'une église rédemptoriste pour révéler que plusieurs personnes avaient reçu des mauvais traitements à la tête, aux mains, à l'estomac et au cou.

D'autres reportages ont dit qu'environ 3,000 policiers et soldats ont été impliqués dans cette descente meurtrière. Un rapport dit que des grenades avaient été lancées derrière l'église My Yen.

À l'hôpital, la police a même essayé d'empêcher que les traitements soient donnés. Des personnes étaient dans un état critique et ont dû être envoyées à Hanoi pour des soins. «Ngo Van Khoi et Nguyen Van Hai ont été enlevés en juin et sont demeurés sans procès depuis. Leurs familles ont été informées qu'ils étaient arrêtés pour avoir troublé l'ordre public sans aucune preuve à l'appui.



Hình 5: Giấy cam kết của người của nhà cầm quyền xã Nghi Phương ngày 3/9/2013.





Le 5 septembre

Les autorités refusent de libérer deux paroissiens de deux paroisses et empêchent toute manifestation.

La sécurité fut resserrée dans le village Nghi Phuong, province de Nghe An, après que la police eut ouvert le feu devant l'église ...

«Le président (chairman) du Village nous a menti. Nous sommes des catholiques et nous pouvons seulement prier», dit un paroissien, Nous n'avons pas été violents mais on a traités comme si nous l'avions été.»

15 sept.

Le gouvernement vietnamien et la TV d'État lance des attaques contre l'Évêque de Vinh

Nous assistons à la publication d'un rapport diffamatoire contre Mgr Paul Nguyen Thai Hop et la communauté catholique locale. On l'accuse de susciter la révolte et d'inventer de toute pièce des causes de persécution religieuse.

Les autorités vietnamiennes, avec l'aide des médias, lancent une attaque contre le diocèse de Vinh et Mgr Paul N Thai Hop, déclaré coupable d'avoir demandé la libération de deux paroissiens emprisonnés depuis des mois sans motif. Dans un reportage de la TV d'état, de dures accusations sont faites contre le prélat, «coupable de mentir, ignorant la loi délibérément et incitant à se révolter contre Hanoi».

Les autorités civiles affirment que les catholiques ont «fabriqué habilement une cause légale» pour la transformer en une cause de persécution religieuse. La campagne de calomnie fut accompagnée de menaces contre l'Église catholique de My Yen et Nghe An, avec la promesse de nouvelles arrestations si les protestations se poursuivaient.

En même temps, que l'Évêque les autorités vietnamiennes ont aussi ciblé le Site Internet du diocèse de Vinh. Ngo Ba Hao (vice-président du Comité des télécommunications) envoya un message urgent à Mgr Paul lui demandant de fermer le Site Web du diocèse sous peine de poursuites légales -- puisque ce Site était entretenu sans l'autorisation du gouvernement.

En fait, le gouvernement n'a jamais accordé de telles autorisations à l'Église. À cause de besoins pastoraux, les diocèses du Vietnam tiennent des Sites Internet au risque d'être poursuivis en justice à tout moment.

23 octobre

La cour décide de l'emprisonnement de deux paroissiens du diocèse de Vinh.

Une cour de la Côte du centre nord du Vietnam ordonne que deux chrétiens catholiques, s'étant engagés dans une campagne en faveur de la liberté de religion, soient emprisonnés pour la raison suivante: «ils avaient nuit à l'ordre public, semant le scandale parmi les familles et les prêtres».

La cour de Nghe An «provincial capital Vinh» a condamné Ngo Van Khoi, 53 ans, à 7 mois de prison et Nguyen Van Hai, 43 ans, à six mois de détention après un procès de trois heures. Les membres des familles immédiates n'en ont pas été avertis.

Les familles n'ont vu ces hommes condamnés que deux fois depuis le 22 mai. La vraie

nature des accusations n'est pas claire.

17 décembre

Des catholiques sont attaqués et torturés lorsqu'ils vont porter des cadeaux de Noël aux orphelins.

Cette attaque a eu lieu dans Kontum, où un groupe de bénévoles a été «bloqué» par la police et forcé de retourner sur ses pas. L'un d'eux a été assailli et torturé par le chef du parti communiste local. Il s'est retrouvé à l'hôpital avec de multiples blessures internes.

Les orphelins et les pauvres de régions éloignées sont demeurés sans «douceurs» pour la période des fêtes.

Le Père Tran Si Tin, c.ss.r, pasteur de la congrégation catholique de Gia Lai, dans le diocèse et la province de Kontum, Hauts Plateaux du centre, a présenté un rapport dénonçant la violation sérieuse des droits humains et religieux des responsables de la municipalité de Ayun contre un groupe de bénévoles de l'Église qui distribuaient des couvertures aux orphelins (don de la population locale). Ces bénévoles rendaient service au Père Tin, trop âgé et incapable physiquement de marcher dans une région montagneuse. À mi-chemin de leur destination, le groupe fut arrêté par la police locale qui leur a ordonné de retourner sur leurs pas. Le leader du groupe de bénévoles fut choisi pour être puni et battu et torturé par le chef, Dat Nguyen Van, du parti communiste, du village d'Ayun. Bop est resté avec des blessures internes et a été hospitalisé.

LE CAODAÏSME DU VIETNAM

1. Vue d'ensemble de la religion caodaïste

La troisième Amnistie de Dieu ou Đại-Đạo Tam-Kỳ Phở-Độ, aussi connue sous le nom de caodaïsme ou religion caodaïste, est une nouvelle religion créée par Dieu pour les êtres humains lors de séances de spiritisme qui ont eu lieu en 1926 dans le Vietnam du Sud. Le caodaïsme appelle à l'unité et au respect de toutes les confessions religieuses ainsi qu'à l'amour, à la justice, à la paix et à la démocratie.

Le caodaïsme a existé sans interférence du gouvernement et s'est développé rapidement jusqu'à la fin d'avril 1975. Sous le régime communiste, les adeptes indépendants de cette religion ont perdu le droit de la pratiquer.

En 1975, M. Tran Quang Vinh, ex-archevêque caodaïste, a été arrêté par le gouvernement vietnamien et est mort en prison. Bon nombre de dignitaires ont aussi été détenus et envoyés dans des camps de rééducation pour y subir un lavage de cerveau. Aussi, le 20 septembre 1978, le nouveau régime communiste a, dans la fameuse « affaire du caodaïsme », rendu un jugement accusant le caodaïsme d'être une organisation politique camouflée derrière une religion, un instrument au service de la France, du Japon et des États-Unis. Les caodaïstes ont été accusés de trahison et de conduite antirévolutionnaire. Un grand nombre de dignitaires de haut rang, notamment le pape suppléant, Le Van Trung (chef du corps exécutif), et le protecteur de la loi, Hồ Pháp Pham Cong Tac (chef du corps législatif), ont aussi été accusés de ces crimes.

En 1979, le Parti communiste vietnamien (PCV) a démantelé le Conseil sacerdotal du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh et toutes les administrations religieuses caodaïstes, autant l'administration centrale que les administrations locales, et il a établi le Conseil de gouvernance (Hoi Dong Chuong Quan) sous le contrôle du gouvernement. Quarante-deux des 46 propriétés religieuses du Saint-Siège de Tayninh ont été confisquées. Les autorités ont alors modifié nos lois religieuses et nos rites traditionnels, interdit à notre assemblée de se réunir et d'installer l'autel de Dieu, nous interdisant à tous de prêcher les enseignements de notre religion, d'imprimer des livres religieux ou de tirer des photocopies de documents religieux, et ainsi de suite. Les séances de spiritisme qui sont au cœur de notre religion ont aussi été interdites.

2. Exemples typiques de discrimination à l'encontre des pratiquants caodaïstes indépendants

Le 26 mars 2014, la sous-dignitaire Nguyen Bach Phung, de la ville de Vinh Long, province de Vinh Long, secrétaire du Comité représentatif du Bloc populaire du Saint-Siège caodaïste de Tayninh (de l'organisation caodaïste indépendante) a été invitée à prendre la parole via Internet lors d'une audience d'un comité de la Chambre des représentants des États-Unis chargé d'étudier les droits de la personne, le Comité Tom Lantos. Du 20 au 27 mars 2014, la police de la province de Vinh Long s'est postée aux deux extrémités du chemin conduisant à sa maison. Et le 26 mars,

à 22 h 30, heure du Vietnam (11 h 30, HE), sa connexion Internet a été coupée, et cinq minutes plus tard, l'électricité a aussi été coupée dans sa maison, et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin, pour l'empêcher de défendre sa cause devant le comité.

Au cours de la même période, le sous-dignitaire Hua Phi du district de Duc Trong, province de Lam Dong, chef du Comité représentatif du Bloc populaire du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh, a fait l'objet d'une surveillance constante de la part de nombreux inconnus. Avant le 26 mars 2014, il a été forcé de rencontrer la police de la province de Lam Dong; et plus tard, la police est retournée chez lui à maintes reprises pour le questionner.

Le 5 janvier 2014, pendant que quelques membres caodaïstes indépendants de la ville de Vinh Long, province de Vinh Long, célébraient un service commémoratif pour M^{me} Ngo Thi Thanh Dao dans une résidence privée, la police et des représentants du gouvernement ont fait irruption dans la maison et leur a ordonné de mettre fin à la cérémonie, pour motif que la cérémonie n'avait pas été autorisée par le Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental.

Le 3 novembre 2013, plusieurs caodaïstes ont tenu une cérémonie pour le prêtre novice Thai Kim Thanh à la résidence du sous-dignitaire Nguyen Kim Lan de la ville de Vinh Long City, province de Vinh Long. La police a invoqué le décret 92, entré en vigueur en janvier 2013, pour les accuser de contrevenir à la loi. Puis, la police a convoqué trois jeunes adeptes du Caodaïsme au poste de police pour les soumettre à un interrogatoire et leur faire des menaces.

Les autorités communistes vietnamiennes ont aussi soumis à une surveillance étroite le mouvement des pratiquants caodaïstes indépendants. Le 25 juillet 2013, la police de la province de Vinh Long a intercepté l'autobus transportant les sous-dignitaires Nguyen Kim Lan et Nguyen Bach Phung, qui sont aussi des membres du Conseil interconfessionnel du Vietnam, et a contraint le chauffeur à les expulser de l'autobus. Du 25 au 29 juillet 2013, la police s'est postée aux deux extrémités du chemin conduisant à leur maison pour les empêcher de quitter la province.

Le 12 septembre 2013, M. Ta Thi Thu Nga a invité des membres du clergé et des disciples caodaïstes indépendants à tenir une cérémonie pour installer l'autel de Dieu dans sa maison dans le village de Bau Nang, province de Tay Ninh. Plusieurs pratiquants caodaïstes ont été attaqués et harcelés par la police, des voyous et des membres du Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental.

Le 3 juillet 201, trois représentants du gouvernement et la police de la province de Tien Giang, ainsi que des voyous, ont donné leur appui aux membres locaux du Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental pour s'emparer du Temple Long Binh des pratiquants caodaïstes indépendants, attaquant ces derniers et causant des blessures graves à plusieurs d'entre eux.



Photo de la sous-dignitaire Le Thi Ket, montrant la blessure subie le 3 juillet 2013

Le 6 septembre 2012, le gouvernement a aidé le Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental à s'emparer du Temple de Phu My dans la province de Binh Dinh; là encore, plusieurs

pratiquants caodaïstes indépendants ont été attaqués et blessés. Un membre du groupe caodaïste progouvernemental a aspergé de pétrole le corps de M. Tru pour y mettre le feu, mais en a été dissuadé par certains membres de son propre groupe.



PTS Nguyễn Công Tru bị đánh tét mặt và cõ

Photo du sous-dignitaire Nguyen Cong Tru, blessé le 16 septembre 2012



Photo du sous-dignitaire Nguyen Nhon, qui a eu le nez cassé le 16 septembre 2012

Les cas montrés ci-dessus ne sont que quelques exemples fournis ici pour illustrer ce que fait le gouvernement vietnamien pour éliminer la religion. Les prochains paragraphes décrivent les stratégies qu'utilise le gouvernement pour abolir la religion caodaïste indépendante et la remplacer par une organisation caodaïste qu'il sanctionne.

3. Assimilation et contrôle de la religion caodaïste par le gouvernement communiste

Depuis 1975, le gouvernement a adopté de nombreuses lois, mais onze documents confidentiels et ultra secrets prouvent que ses politiques visent à détruire la religion caodaïste créée par Dieu, qui était pratiquée avant avril 1975, et à établir une nouvelle organisation caodaïste sous la gouverne du Parti communiste vietnamien (PCV) pour servir les intérêts du parti. Ainsi, dans la circulaire numéro 2, signée en 1999 par M. Le Quang Vinh à Hanoi, il est dit que les écoles de formation des dignitaires caodaïstes doivent obtenir une autorisation du gouvernement et que tous les dignitaires caodaïstes de l'échelon le plus bas (prêtre novice) aux échelons les plus élevés (pape et protecteur de la loi) doivent avoir un permis du gouvernement.

Aujourd'hui, le PCV oriente et contrôle toutes les activités caodaïstes, à l'administration centrale et dans les administrations locales. À Hanoi, les autorités peuvent sélectionner les dignitaires et sous-dignitaires ou les démettre de leurs fonctions, selon leur bon vouloir. Le titulaire du plus haut poste au sein du conseil de gouvernance progouvernemental du Saint-Siège caodaïste de Tayninh choisi par le PCV est le cardinal Nguyen Thanh Tam.

Bien que la constitution caodaïste et les nouveaux codes soient fondés sur des principes démocratiques et la séparation des pouvoirs entre les corps exécutif et le législatif, le PCV confie tous les pouvoirs à une seule personne. Le parti intime à M. Nguyen Thanh Tam de contrôler les organes exécutif et législatif de l'organisation caodaïste sanctionnée par le gouvernement.

M. Nguyen Thanh Tam est en fait la marionnette du régime d'Hanoi. La majorité des pratiquants caodaïstes considèrent que ses positions sont illégitimes et ne reconnaissent pas le Conseil de gouvernance progouvernemental, qui a récemment changé son nom pour celui de Conseil sacerdotal.

Qui plus est, le Caodaïsme procède traditionnellement à une décentralisation du pouvoir pour éviter la dictature. Ainsi, il y avait cinq niveaux administratifs, et chacun avait son propre pouvoir autonome sur les questions de religion, mais les dirigeants vietnamiens ont fait passer le nombre de niveaux de cinq à deux. La centralisation du pouvoir a pour but d'aider le PCV à contrôler plus facilement et plus efficacement la religion caodaïste. Ce faisant, toutefois, le PCV détruit la religion.

Le 18 octobre 2012, les autorités communistes ont autorisé le Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental de Tayninh à organiser ce qu'elles ont appelé le « Congrès du Conseil populaire ». Ce congrès avait pour objectif de promouvoir la propagande et les intérêts du Parti communiste. Selon le représentant du Comité représentatif du Bloc populaire, plus de 5 000 disciples ont participé au congrès. De nombreux hauts dirigeants du gouvernement communistes, comme M. Pham Dung, vice-ministre de l'Intérieur, sont venus au congrès pour appuyer l'événement et remettre 50 millions de dongs (monnaie vietnamienne) au Conseil de gouvernance. De plus, l'administration de la province de Tayninh a aussi remis 50 millions de dongs au Conseil.

Aujourd'hui, des membres du PCV et même des agents de la police secrète infiltrèrent le Saint-Siège de Tayninh pour surveiller les pratiquants caodaïstes indépendants, comme le montrent les photos ci-dessus. Il est évident que la religion pratiquée sous le contrôle du régime communiste vietnamien n'est pas une vraie religion, et que les activités ne sont pas authentiquement de nature religieuse comme elles l'étaient avant avril 1975. La plupart des disciples caodaïstes sont mécontents du nouveau Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental et préféreraient prier à la maison plutôt que de se rendre dans un temple placé sous la surveillance du Parti communiste. Le décret 92 a justement été adopté pour éliminer les activités religieuses, même celles qui ont cours en privé dans la résidence de pratiquants.

En conséquence, le Comité représentatif du Bloc populaire du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh a été créé en 2000, et c'est la religion caodaïste indépendante qui conteste les politiques du PCV et lutte pour la justice. Ses dirigeants et ses membres, comme Hua Phi, Nguyen Kim Lan, Nguyen Bach Phung et d'autres, sont la cible de harcèlement, de menaces de mort, d'intimidation, de préjudices financiers, de coupures des communications, de restrictions des déplacements et de de menaces à leur bien-être spirituel et matériel.

Maintenant qu'il a consolidé le contrôle qu'il exerce sur la religion à la maison, le Parti communiste vietnamien s'emploie à étendre son action outremer. Le Politburo fait tout ce qu'il peut pour envoyer des membres du Parti dans plusieurs pays du monde et utilise tous les moyens possibles pour amener de crédules réfugiés vietnamiens à travailler pour lui. Puis, les autorités d'Hanoi envoient ces personnes dans les communautés vietnamiennes vivant à l'étranger pour mettre en œuvre le décret 36, vivant à semer la division dans ces communautés et à convaincre certaines personnes d'adhérer à la politique du Parti communiste.

Comme preuve du sort de la religion caodaïste, on peut rappeler que l'année passée, le PCV a ordonné au Conseil de gouvernance progouvernemental de nommer M. Tran Quang Canh, qui vit maintenant en Californie, États-Unis, au poste de chef intérimaire du Comité représentatif du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh à l'étranger; cinq personnes vivant en Virginie, États-Unis (près de Washington D.C.), à titre de membres du comité exécutif du district religieux de Washington D.C. et quatre autres personnes, vivant au New Jersey, États-Unis, à titre de membres du comité exécutif du district religieux de Camden, au New Jersey.

Les autorités d'Hanoi autorisent le Conseil de gouvernance caodaïste progouvernemental à voyager à l'étranger tout en limitant strictement les déplacements des pratiquants caodaïstes indépendants. Le 5 mai 2013, elles ont dirigé une délégation du Conseil de gouvernance progouvernemental du Saint-Siège du caodaïsme Tayninh se rendant visiter des membres de la religion Oomoto au Japon, avec la participation de M. Trang Van Hai, chef du Comité des affaires religieuses de la province de Tayninh. Le 20 juillet 2013, la délégation du Conseil de gouvernance du Saint-Siège de Tayninh a aussi visité des membres de la religion Tao Yuan sous la direction de M. Vo Thanh Cong, chef adjoint du Comité des affaires religieuses de la province de Tayninh. Le PCV utilise désormais la religion comme un instrument de propagande pour faire croire que la liberté de religion existe au Vietnam, et ce, dans son propre intérêt.

Le PCV examine et sanctionne les antécédents de tous les dignitaires et sous-dignitaires du Conseil de gouvernance du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh, qui est le nouvel organe caodaïste du PCV, non établi par Dieu en 1926, et les dirigeants choisis et autorisés exercer leur rôle au sein de la religion doivent servir les intérêts du régime communiste au pouvoir.

4. Pétition à l'intention du gouvernement du Canada

Compte tenu du risque d'extermination des caodaïstes, le Saint-Siège du caodaïsme uni Tay Ninh à l'étranger et des dignitaires fidèles, des disciples au pays et à l'étranger, le Comité représentatif du Bloc populaire du Saint-Siège caodaïste de Tayninh qui respectent la Constitution religieuse et les lois qui étaient en vigueur avant avril 1975, demandent respectueusement votre aide pour défendre la liberté de religion en exerçant des pressions sur le gouvernement vietnamien pour qu'il mette en œuvre les mesures suivantes :

1. Abroger le jugement caodaïste du 20 septembre 1978 et l'édit religieux numéro 01 adopté le 1^{er} mars 1979 par le gouvernement communiste.
2. Révoquer tous les édits religieux, ainsi que toutes les résolutions, directives et lois qui portent sur la formation des dignitaires et des disciples afin d'obtenir que ces derniers adhèrent aux ordonnances du Parti communiste vietnamien visant à contrôler toutes les organisations et activités religieuses.
3. Le gouvernement communiste doit authentiquement respecter la liberté de religion et les croyances religieuses et renoncer à infiltrer toutes les religions du Vietnam, y compris la religion caodaïste.
4. Le Front de la Patrie et d'autres organismes gouvernementaux doivent renoncer à toute forme de harcèlement et au recours à la police secrète et à des voyous pour agresser des dignitaires,

sous-dignitaires et disciples indépendants, les expulser de leurs temples et prendre possession de ces temples, des temples de la déesse mère et d'autres biens religieux.

5. Les caodaïstes indépendants doivent être libres de publier des ouvrages religieux et de faire la promotion d'articles et de documents ainsi que de prêcher au conseil sacerdotal du Saint-Siège du caodaïsme de Tayninh les enseignements qui étaient en vigueur avant avril 1975.

6. Tous les militants des droits de l'homme et de la liberté de religion qui sont en prison doivent être relâchés.

7. Les communistes vietnamiens n'ont pas le droit, pour des motifs liés à la religion, de perturber des activités religieuses et l'ordre social outremer et au Vietnam.

8. Les membres du Parti communiste déguisés en pratiquants caodaïstes doivent quitter le Conseil sacerdotal du Saint-Siège de Tayninh et remettre tous les biens religieux en leur possession aux autorités de la religion caodaïste indépendante, sous la supervision des Nations Unies.

9. Le PCV n'a pas le droit de s'ingérer dans les activités religieuses internes.

Nous voulons respectueusement demander au gouvernement du Canada de prendre les mesures suivantes :

1. Rendre visite aux pratiquants caodaïstes indépendants au Vietnam et assurer leur protection.

2. Fixer les conditions préalables en matière de droits de la personne que le Vietnam doit respecter pour obtenir une aide étrangère ainsi que pour la signature de tout accord bilatéral entre le Canada et le Vietnam.

3. Promouvoir les droits de la personne et la liberté de religion au Vietnam.

4. Protéger les Canado-Vietnamiens qui défendent la démocratie, les droits de la personne et la liberté de religion au Vietnam, dont la vie, comme celle des membres de leur famille, est menacée au Vietnam et au Canada.

HOA HAO BOUDDHISTE DU VIETNAM

Le bouddhisme Hoa Hao a été fondé en 1939 par le prophète HUYNH PHU SO dans le village de Hoa Hao, dans la province d'An Giang, au Vietnam du Sud.

Le bouddhisme Hoa Hao compte actuellement plus de 6 millions de fidèles, qui vivent principalement dans le delta du Mékong, le grenier à riz de Vietnam. La Congrégation bouddhiste Hoa Hao (CBHH) joue un rôle social et économique très important dans la société vietnamienne d'aujourd'hui, puisque 80 % des paysans de cette région en sont membres. Ils constituent une force qui contribue de manière importante au développement de la croissance économique et du bien-être de la population du Sud du Vietnam. Les bouddhistes Hoa Hao forment des associations citoyennes pour servir la population et pratiquer leur religion dans leurs institutions locales.

Après la chute de Saigon en 1975, le gouvernement communiste du Vietnam a établi une politique de répression du bouddhisme Hoa Hao visant à prévenir sa propagation en se servant de l'« Église d'État », un organisme de façade, pour exterminer le bouddhisme Hoa Hao originel. Depuis lors, de nombreux bouddhistes Hoa Hao ont été persécutés et condamnés à plus de 100 ans de prison pour avoir pratiqué les enseignements du prophète HUYNH PHU SO et refusé d'adhérer à l'Église d'État. Des bouddhistes Hoa Hao ont été injustement emprisonnés simplement parce qu'ils avaient protesté contre l'abus de pouvoir des autorités vietnamiennes et qu'ils voulaient pratiquer leur religion librement.

Pendant plus de 35 ans, les autorités communistes vietnamiennes ont mené des campagnes de suppression et d'extermination de la pratique indépendante du bouddhisme Hoa Hao. Elles ont confisqué à l'Église des propriétés, des livres et des enregistrements en plus d'avoir harcelé, agressé et incarcéré bon nombre de dirigeants et de membres bouddhistes Hoa Hao. Aujourd'hui, les bouddhistes Hoa Hao sont constamment menacés d'emprisonnement, car il ne leur est toujours pas permis de participer à de grands rassemblements religieux. Le gouvernement vietnamien continue à violer les droits de liberté religieuse et les droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale et punit tout effort de plaider en faveur de la liberté de religion.

Le gouvernement canadien devrait tenir le gouvernement vietnamien responsable de ces transgressions contre les droits fondamentaux de l'homme et la liberté de religion. Ces conditions doivent être considérées comme cruciales pour la promotion d'une relation Canada-Vietnam ouverte et réciproque. Ce sont les conditions préalables essentielles d'une société démocratique et ces questions nous préoccupent vivement. Par conséquent, nous suggérons que le gouvernement canadien soutienne cette position comme des conditions préalables de négociation avec le gouvernement vietnamien pour l'Accord sur le Partenariat transpacifique (PTP).

Des manières spécifiques, tous les prisonniers Hoa Hao injustement condamnés ou emprisonnés devraient être libérés immédiatement. Nous aimerions porter à votre attention et demander votre intervention dans les cas suivants :

1. Mai Thi Dung, née en 1969. M^{me} Dung est une activiste non violente, résidente du village de My An, du district de Cho Moi dans la province de An Giang. Elle a été arrêtée le 5 août 2005,

dans le district où elle habite, et condamnée à 11 ans de prison le 15 septembre 2005 pour « avoir troublé l'ordre public et résisté aux responsables des forces de l'ordre ». Mai Thi Dung purge actuellement la 9^e année de sa sentence à la prison de Thanh Oai, dans le district de Thanh Xuan à Hanoi (qui se trouve à plus de 1 000 kilomètres de chez elle). M^{me} Dung est très malade depuis plusieurs années en prison et elle n'a pas la force de marcher. On lui a refusé de façon répétée des traitements médicaux pour une maladie grave de la vésicule biliaire qui pourrait lui être fatale; on ne traitera sa maladie que si elle accepte de plaider coupable aux « crimes » dont on l'accuse.

Motif de l'arrestation : Après la mort de M. Ha Hai, un pair bouddhiste Hoa Hao, des bouddhistes Hoa Hao vivant près de la maison de M. Hai se sont réunis pour prier pour lui une fois par semaine durant sept semaines consécutives, suivant la tradition mortuaire des bouddhistes Hoa Hao. Néanmoins, les forces policières du district ont cerné la maison de M. Hai et ont demandé aux gens de se disperser. M^{me} Dung et son mari, M. Vo Van Buu, ont réclamé que le gouvernement cesse de défendre injustement aux fidèles de BHH le droit de participer à une cérémonie religieuse tenue dans une maison privée. Les bouddhistes Hoa Hao qui étaient à l'intérieur de la maison de M. Hai ont quand même poursuivi la séance de prière. Quand celle-ci a été terminée, tous les bouddhistes Hoa Hao se sont dispersés, mais la police du district a suivi le couple (Dung et Buu) et l'a arrêté à son domicile la nuit suivante pour « avoir troublé l'ordre public et résisté aux responsables des forces de l'ordre ». M. Buu a purgé une peine de 7 ans à la prison Z30A du district de Xuan Loc dans la province de Dong Nai et a été libéré le 5 août 2012. M^{me} Dung continue de purger sa peine de 11 ans à la prison Thanh Oai du district de Thanh Xuan à Hanoi, la capitale.

2. Duong Thi Tron, née en 1947. M^{me} Tron est une résidante du village de Tan Hoa, du district de Lai Vung dans la province de Dong Thap. Elle a été arrêtée le 2 octobre 2006 pour « avoir troublé l'ordre public et résisté aux responsables des forces de l'ordre » et condamnée à neuf ans de prison. Elle purge actuellement la 8^e année de sa peine dans la prison Z30A du district de Xuan Loc dans la province de Dong Nai.

Motif de l'arrestation : Elle a organisé chez elle un groupe de prière pour le 59^e anniversaire de la disparition du fondateur du bouddhisme Hoa Hao. Des agents de la sécurité publique ont entouré sa maison sous les yeux des voisins, dont la présence a causé un bouchon de circulation. Elle a réclamé la liberté de pratiquer sa religion dans des occasions comme l'anniversaire de la mort d'un être cher, des séances de prière, des célébrations religieuses, etc. Elle a résisté avec force aux agents de la sécurité publique lorsqu'ils ont tenté de l'empêcher d'exercer ses droits; ils l'ont arrêtée pour « avoir troublé l'ordre public et résisté aux responsables des forces de l'ordre ».

3. Nguyen Van Lia, né en 1940. M. Lia est un résidant du village de Kien Thanh, du district Cho Moi dans la province d'An Giang. Il a été arrêté le 24 avril 2011 et jugé le 13 décembre 2011 en vertu du paragraphe 2 de l'article 258 du Code criminel : « Abuser des droits de liberté et de démocratie, causer du tort au gouvernement, aux responsables des forces de l'ordre et à l'intérêt national ». Il a été condamné à cinq ans de prison par le tribunal de première instance du district de Cho Moi. Sa peine a été réduite à quatre ans et demi par la cour d'appel de la province d'An Giang le 2 mars 2012. Nguyen Van Lia purge actuellement la 3^e année de sa peine dans la prison Z30A du district de Xuan Loc de la province de Dong Nai.

Motif de l'arrestation : Le 24 avril 2011, M. Lia se rendait chez un ami pour l'anniversaire de la mort d'un membre de la famille de ce dernier quand il a été arrêté par des agents de la sécurité publique du district de Cho Moi. M. Lia a fait valoir que le gouvernement ne permet pas à ses employés d'empêcher les gens d'exercer leur droit de suivre les coutumes et de participer à des célébrations traditionnelles. Les agents l'ont relâché, mais ils ont averti leurs supérieurs et ceux-ci ont envoyé des renforts. Plus tard, il a été de nouveau arrêté sur la route entre les ponts Rach Chanh et Cai Nai. Un agent de la sécurité publique qui dirigeait la circulation lui a demandé les papiers d'immatriculation de son cyclomoteur, qu'il a produits promptement. L'un des agents a par la suite plié le miroir du cyclomoteur de M. Lia de manière à le rendre non conforme aux règlements. Lorsque la victime a protesté, alléguant la liberté et la démocratie dans son plaidoyer contre son arrestation arbitraire, les fonctionnaires de la sécurité publique de Cho Moi l'ont accusé d'« infraction au Code de la route » et l'ont placé en détention. Il a ultérieurement été accusé par les tribunaux d'avoir contrevenu à l'article 258 du Code criminel.

4. Bui Van Tham, né en 1987 et son père, Bui Van Trung, né en 1965. Les deux hommes sont des résidents du village de Phuoc Hung, du district d'An Phu dans la province d'An Giang. Tham fut détenu le 26 juillet 2012, jugé le 21 septembre 2012 pour « avoir résisté aux responsables des forces de l'ordre » et condamné à deux ans et demi d'emprisonnement. Tham purge actuellement la 2^e année de sa peine à la prison Xuan Phuoc, à Tuy Hoa dans la province de Phu Yen.

Motif de l'arrestation : Le père de M. Tham, Bui Van Trung a favorisé les discussions sur les enseignements de BHH durant un rassemblement chez lui pour commémorer le décès d'un parent. M. Trung a construit un pavillon où des amis et d'autres personnes pouvaient discuter des enseignements de BHH. Après un rassemblement le 23 mars 2012, M. Trung s'est retiré dans le pavillon afin d'étudier et de réfléchir aux enseignements de sa religion. Les forces de la sécurité publique croyaient qu'il n'adhérait pas à la charte de l'unité administrative bouddhiste Hoa Hao du gouvernement, mais manquaient de preuves pour entreprendre une action contre M. Trung (qui ne faisait que prier et méditer tranquillement dans son pavillon); ils ont arrêté son fils sur une route déserte au moment où il s'en allait vendre des fèves qu'il avait fait germer. Au tribunal, Tham récusait avec véhémence les charges non fondées qui pesaient contre lui.

Peu après, on a coupé l'alimentation électrique de la maison de M. Trung et le gouvernement lui a ordonné de démolir son pavillon. Lorsqu'il a refusé, il a été arrêté le 30 octobre 2012 pour « avoir résisté aux responsables des forces de l'ordre et troublé l'ordre public ». Il a été jugé le 23 janvier 2013 au tribunal d'An Giang et condamné à quatre ans d'emprisonnement. Il purge actuellement la 2^e année de sa peine à la prison Z30A du district de Xuan Loc dans la province de Dong Nai.

5. Nguyen Van Minh, né en 1980. Il est le beau-frère de Bui Van Tham (ci-dessus) et il est du même district. Il a été arrêté le 11 février 2014 pour « avoir troublé l'ordre public et résisté aux responsables des forces de l'ordre ». M. Minh est actuellement détenu par la police au centre de détention du district de Lap Vo de la province de Dong Thap, en attente de procédures et du jugement de la cour.

Motif de l'arrestation : Le bruit s'est répandu que Bui Thi Kim-Phuong, une bouddhiste Hoa Hao, et son mari Nguyen Bac Truyen (un ancien prisonnier d'opinion) étaient détenus par la police du district de Lap Vo le 9 février 2014 à leur domicile (dans le village de Long Hung, dans le district de Lap Vo dans la province de Dong Thap). On les a libérés le même jour, mais

beaucoup de choses dans leur maison ont été endommagées ou détruites par les forces policières. Par conséquent, les bouddhistes Hoa Hao qui vivaient près de chez le couple ont cherché à les aider. Le 11 février 2014, M. Minh et un groupe comprenant 17 bouddhistes Hoa Hao et trois amis sont allés rendre visite à Kim-Phuong. À environ 5 km de leur destination, ils ont été arrêtés par la police de Lap Vo et battus sans raison, puis détenus au centre de détention de Lap Vo. Le lendemain, la police a relâché 18 personnes, mais en a retenu trois; Nguyen Van Minh (bouddhiste Hoa Hao), Bui Thi Minh-Hang (activiste pour les droits de l'homme) et Nguyen Thi Thuy-Quynh (blogueur) afin de pousser plus loin l'enquête. Ces trois personnes font actuellement une grève de la faim pour protester contre le gouvernement pour violation de leurs droits de l'homme et leur liberté de religion.



Gouache : Bui Thi Minh Hang (assise au milieu du premier rang) et les bouddhistes Hoa Hao avant qu'ils soient battus et arrêtés. Avec l'aimable autorisation de www.binhchung.org

Droite : Les bouddhistes Hoa Hao détenus au centre de détention du district de Lap Vo. Avec l'aimable autorisation de www.binhchung.org

MONTAGNARD DU VIETNAM

Available in English only

Under the Chairmanship of:

- **The government of Vietnam's Religious Freedom Violation of the Montagnards (Anak Cu Chiang) - Indigenous Peoples of Vietnam's Central Highlands.**

Au cours des 39 dernières années, de nombreux cas de violations des droits de la personne ont été signalés dans les Hauts Plateaux centraux du Vietnam. Selon des sources, la situation s'est beaucoup détériorée du 1^{er} septembre 2001 à aujourd'hui. Ces violations perdurent depuis 50 à 100 ans. Les victimes ne sont pas libres de vivre comme bon leur semble. On parle du groupe des Montagnards, aussi connu sous le nom Anak Cu Chiang. Depuis 1975, sous l'autorité du régime communiste de Hanoï, les Montagnards sont cruellement persécutés et harcelés en tant que chrétiens évangélistes et catholiques. Leurs églises sont régulièrement pillées, et on s'en prend directement aux pasteurs, aux diacres, aux membres des églises et aux croyants de tous les villages.

Je parle ici aujourd'hui au nom de près d'un million de Montagnards chrétiens, y compris des membres de 54 tribus et bien d'autres encore. Les Montagnards de l'alliance évangélique chrétienne et des églises baptiste, presbytérienne, mennonite et catholique font « l'église à la maison ». C'est avec des voix remplies de chagrin qu'ils prient pour être bientôt libérés de ce monde hostile.

Court historique de l'église évangéliste chrétienne au Vietnam

En 1932, Golden Smith, un missionnaire américain, a prêché l'évangile de Jésus Christ aux Montagnards chrétiens des hauts plateaux centraux du Vietnam. Les Montagnards aspirent à une véritable liberté de religion, conformément aux enseignements des 66 livres de la Bible. Ils croient en la doctrine de la Trinité, selon laquelle Dieu le Père, Jésus Christ le Sauveur et l'Esprit Saint ne font qu'un. Les membres de l'église chrétienne évangélique sont très croyants et souhaitent adhérer aux principes des lois internationales de l'assemblée chrétienne.

Selon des rapports publiés en janvier 2014, les pasteurs, aînés, diacres et croyants sont considérés comme des agitateurs depuis 2001. La police de Hanoï s'introduit dans les domiciles au milieu de la nuit, pour enlever les hommes de la maison, sans mandat ni cause probable, tout simplement parce que ces personnes sont chrétiennes. Nous avons en notre possession une liste comptant plus de 50 pasteurs actuellement en détention. En toute probabilité, plus de 400 croyants et pasteurs, dont Nguyen Cong Chinh, ont été condamnés à la prison pour une période allant de 2 à 12 ans. Plus troublant encore : par suite de cette crise humanitaire, de 1000 à 2000 enfants sont maintenant sans père, et on compte près de 1 000 femmes dont le mari est disparu et ne reviendra jamais (voir la liste des prisonniers chrétiens).

Persécution des prisonniers

En 2007, près de 100 croyants ont été battus à mort en prison par les communistes. D'autres ont été torturés ou maltraités jusqu'à l'article de la mort avant d'être renvoyés dans leur foyer, car l'on savait qu'ils rendraient leur dernier souffle. Voici quelques noms : 1. Y Glen Nie, B.Tah, 2. Y Kuot Enuol, B.Dha Prong, 3. Y Kuo Buonya (Buon Ko Mlieo), 4. Y Nging Nie (Buon Poc) et Y Rit Nie (Buon Poc). Certains sont encore en vie, mais vivent dans la souffrance.

Au début de janvier 2014, les autorités de Hanoï ont commencé à dresser les églises les unes contre les autres. Par exemple, le 13 janvier 2014, des policiers de Krong Pac (P.A. 88 et P.A. 90) ont capturé Y Jon Ayun et Y Nuen Ayun. Ces derniers ont été torturés pendant sept jours avant d'être libérés. On les a obligés à renier l'église chrétienne et à se joindre à l'église évangéliste du Sud, seule dénomination permise. On leur a interdit de prêcher l'évangile à d'autres et de communiquer avec des journalistes étrangers.

Discrimination

Les policiers communistes s'habillent en civil et conduisent de gros camions (E-Pha) ou des motos qu'ils font percuter contre les véhicules des Montagnards. Certaines victimes sont battues à mort par les policiers.

Certains étudiants chrétiens montagnards ont un diplôme en médecine, en ingénierie ou un autre diplôme d'études supérieures, mais les autorités de Hanoï ne leur permettent pas d'occuper un emploi en raison de leur race et religion.

Je suis très fier de pouvoir vous transmettre cette information, d'unir ma voix à celles d'autres personnes qui demandent qu'on vienne en aide aux victimes de répression religieuse au Vietnam. La persécution ne se limite pas aux Montagnards et à la religion chrétienne, mais s'étend aussi aux bouddhistes, aux prêtres catholiques, aux caodaïstes et aux bahaïstes, et ce, depuis avant 1975. L'organisme Human Rights Watch atteste de cette longue répression et des violations des droits de la personne (voir le rapport, *Vietnam Repression of Montagnard: Lands Grabbing, Church Destruction and Police Abuses in the Central Highland*, janvier 2014, www.hrw.org). Notre peuple est tourmenté. Des populations entières sont décimées. Nos terres sont saisies, notre culture est menacée, et nos peuples sont déchirés. Nous avons besoin de votre aide. Nous avons besoin que le monde nous écoute.

Hanoï doit respecter les droits de la personne. Le monde peut-il tolérer cette forme de terrorisme parrainé par l'État? Permettra-t-on le nettoyage ethnique d'autres peuples innocents? Honorables dignitaires, nous invitons fortement les dirigeants mondiaux à revoir leur politique étrangère en ce qui concerne le Vietnam et à tenir compte de l'hypocrisie que cachent l'indifférence et le silence. Faut-il attendre que les problèmes frappent à notre porte pour prendre des mesures, ou viendra-t-on en aide à nos amis et alliés dans des moments terrifiants? On nom des chrétiens, je vous prie d'apporter votre aide. Il faudrait demander à Truong Tan Sang de prendre immédiatement les mesures suivantes :

1. Hanoï doit cesser sur-le-champ de prendre des vies. Les auteurs d'atrocités doivent être tenus responsables de leurs actes, et des efforts doivent être déployés pour identifier les victimes.
2. Hanoï doit se montrer digne de confiance et autoriser les chefs religieux, comme les pasteurs et les ministres, à diriger leur organisation religieuse de manière autonome. Ces chefs doivent

être immédiatement mis en liberté sans préjudice, et les membres de leur église doivent pouvoir se rassembler et pratiquer leur religion librement.

3. Hanoï doit autoriser la construction de lieux de culte, sans engendrer de peur de représailles, et doit permettre à l'Église d'être propriétaire de ces lieux, y compris des biens de l'Église et des centres de mission comme les écoles bibliques et les cliniques chrétiennes à Banmthuot (Buon Ale « A »), Pleiku, Daknong et Tien-Quan-Thanh (Dalat).

4. On demande de permettre la formation et la nomination de chefs religieux dans la République socialiste du Vietnam et à l'étranger et de pouvoir inviter au Vietnam des dirigeants religieux d'autres régions du monde.

5. On demande la restitution immédiate des églises et terres chrétiennes, y compris des objets religieux des églises montagnardes.

6. On demande la mise en liberté immédiate de toutes les personnes emprisonnées ou détenues dans des prisons et autres installations en raison de leurs croyances chrétiennes.

7. On demande de permettre aux Montagnards de pratiquer en groupe la religion de leur choix sans aucune persécution.

8. Il faut convaincre le gouvernement de Hanoï de sérieusement mettre fin aux violations des droits de la personne s'il s'attend à des échanges commerciaux avec d'autres pays. Il ne faut pas faire des affaires avec le gouvernement sans imposer des conditions.

9. On demande que les autorités cessent immédiatement d'enfreindre les droits de la personne des Montagnards et ouvrent les portes des Hauts plateaux centraux à des observateurs des États-Unis, des Nations Unies et du monde libre pour témoigner de leur sincérité et bonne volonté de protéger les droits de la personne.

10. Dernière chose, et la plus importante : on demande qu'une délégation d'observateurs des États-Unis ou des Nations Unies puisse s'installer dans les Hauts plateaux centraux pour superviser le processus de transition jusqu'à la fin et qu'elle puisse rester jusqu'à ce que la stabilité soit entièrement rétablie. On demande aussi qu'un groupe d'observateurs puisse vivre sur place et ait libre accès à la région jusqu'à ce que le gouvernement respecte pleinement les pratiques religieuses de tous les Vietnamiens et leur permette de pratiquer leur religion en toute liberté.

Nous demandons aujourd'hui votre appui pour les 478 personnes qui ont fui en Thaïlande pour se rendre dans un troisième pays où il y a également des communautés chrétiennes. Parmi eux se trouvent 145 Montagnards chrétiens, 75 Kmher Krom chrétiens et 278 Mongs. Plus de 500 Vietnamiens se sont enfuis en Thaïlande. En septembre 2013, trois dirigeants religieux, dont le père Tam (un prêtre catholique), Hoang Thich Hong Viet (un bouddhiste) et moi-même (un protestant) avons visité ces personnes en Thaïlande. Elles veulent toutes venir aux États-Unis, au Canada, dans un pays où elles seront libres de vivre dans leur foi.

Les Montagnards avaient des pratiques religieuses animistes, jusqu'à leur conversion au christianisme dans les années 1950 et 1960. Ayant été de fidèles alliés des Américains pendant la guerre du Vietnam, les Montagnards ont payé cher leur allégeance en 1975, à la défaite du Sud-Vietnam. Depuis, les dirigeants politiques et religieux des Montagnards sont torturés et emprisonnés. La population des Montagnards a été forcée de se déplacer, et des milliers d'entre eux ont été condamnés à s'installer sur les terres les plus pauvres du pays. Leurs terres ancestrales, anéanties par la déforestation, ont été converties en plantations de caoutchouc. Dans les 10 dernières années, le gouvernement vietnamien s'est acharné sur les Montagnards des hauts plateaux du Centre, souvent en réaction à des manifestations publiques de masse visant à réclamer le retour des terres confisquées et une plus grande liberté religieuse. Ces manifestations ont été alimentées par le désespoir et la colère croissante des Montagnards, qui continuent de souffrir de la perte de leurs terres, que l'on transforme en plantations agricoles et qu'on donne aux colons Kinh, ainsi que des strictes restrictions imposées aux églises indépendantes. Leurs langues se perdent, et leurs enfants grandissent dans la honte. Dans les prisons de Hanoi, les détenus Montagnards n'ont pas le droit d'écrire de lettres dans leur langue. Les noms de rivières, de montagnes et de provinces de la langue des Montagnards ont été changés pour des noms vietnamiens. Il s'agit d'un génocide discret et d'un nettoyage ethnique.

Les autorités portent clairement atteinte à des droits fondamentaux : arrestations arbitraires, emprisonnements, actes de torture. Des représentants de l'État ont employé des mesures coercitives pour obliger des Montagnards à renoncer à leur religion et à jurer fidélité au gouvernement et au parti communiste du Vietnam. Les forces policières abusent quant à elles de la force pour disperser des manifestations majoritairement pacifiques, causant par exemple le décès de huit Montagnards durant les manifestations d'avril 2004.

En novembre 2012, la police du Vietnam a mené une battue à laquelle ont participé 1 000 soldats, dans le but de trouver des Montagnards catholiques. Six hommes ont été trouvés et gravement battus. L'un d'eux a été attaché à une croix; les autres avaient les mains et les pieds liés et entouraient l'homme. La police a ensuite entouré les villageois et les a menacés du même sort s'ils conservaient leur religion. Le gouvernement continue d'arrêter, de torturer et de mettre en prison les Montagnards de foi chrétienne.

À l'heure actuelle, 400 Montagnards chrétiens sont emprisonnés en raison de leurs croyances religieuses, et certains d'entre eux croupissent en prison depuis 16 ans. Entre 2001 et 2004, le gouvernement vietnamien s'est emparé de plus de 400 églises de Montagnards. Des centaines de Montagnards ont été arrêtés et emprisonnés pour avoir participé à des manifestations visant à protester contre la confiscation des terres et la répression religieuse. À ce jour, bon nombre de ces églises demeurent fermées, et pratiquement la totalité des prisonniers Montagnards sont encore en prison, et il leur faut souvent renoncer à leur foi. Ils sont battus et restent en prison pendant des nombreuses années, sans eau ni nourriture suffisantes, sans soins et sans visites de leur famille. Ils sont isolés, torturés. Rien ne s'améliore.

Les deux régions les plus problématiques demeurent Pleiku et Buon Ma Thuot. Les demandeurs d'asile Montagnards n'ont nulle part où aller. Des centaines d'entre eux se cachent et tentent d'échapper à la persécution. Ils sont pourchassés par la police. Ils sont battus, mis en prison.

Xuan, un demandeur d'asile Montagnard (Ede), a été emprisonné et torturé en 2008 après avoir quitté un camp de réfugiés de Phnom Penh. Il avait été escorté à la frontière vietnamienne par des représentants du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui avait rejeté sa demande d'asile. À son retour au Vietnam, il a été détenu toute la nuit à la frontière de Moc Bai puis transféré à sa province natale de Dak Lak, où la police provinciale l'a emprisonné, interrogé et battu pendant trois jours avant de lui permettre de retourner chez lui. Moins de deux semaines plus tard, il a été arrêté de nouveau et emprisonné au poste de police de Dak Lak, où on l'a détenu en secret pendant un mois dans une petite cellule.

« Le premier jour, on ne m'a donné ni nourriture ni eau. On voulait que je confesse avoir organisé les manifestations de réfugiés au Cambodge. On m'a aussi battu à mains nues, avec des chaussures dures et des bâtons; ils ont aussi utilisé des pinces pour me briser les ongles de pouce et les ongles du gros orteil, un ongle à chaque interrogatoire. Je souffrais beaucoup.

Une autre fois, ils ont attaché une bouteille d'eau à mon pénis. Je devais marcher sans renverser d'eau. L'expérience a été très humiliante. Je n'ai toutefois pas offert de confession. Pendant un mois, on m'a détenu dans une petite cellule, qui faisait environ deux mètres et demi par trois mètres, en béton. Il y avait des barreaux au plafond pour la ventilation et un trou au bas du mur pour les déjections. »

Selon le rapport de 2007 de Human Rights Watch World, l'église Évangélique du Vietnam a signalé qu'un Montagnard chrétien faisant partie du groupe minoritaire Ede est mort dans la province de Phu Yen après avoir été détenu et battu par la police pour ne pas avoir renoncé à sa religion. Selon le dossier d'information sur le Vietnam du département d'État américain, qui porte sur les pratiques en matière de droits de la personne, un autre Montagnard, Y Ngo Adrong, âgé de 49 ans, est décédé le 13 juillet 2006, plusieurs heures après avoir été appelé à se présenter au poste de police à Ea H'leo, dans le Dak Lak. Il y aurait subi un interrogatoire parce qu'il aurait contacté par téléphone des Montagnards vivant à l'étranger. La police a prétendu qu'il s'était pendu, mais le département d'État américain a signalé que le corps portait des ecchymoses, ce qui laisse penser que l'homme aurait plutôt succombé à ses blessures.

Am Linh, âgé de 71 ans, a été arrêté en vertu de l'article 87 pour avoir agi à l'encontre de la politique de l'unité nationale. Il faisait partie du groupe ethnique Bahnar, dans le district de Dak Doa (province de Gia Lai) et a été arrêté après une manifestation de Montagnards chrétiens en avril 2008. Il a été accusé de défendre des politiques séparatistes et d'être de foi Tin Lanh Dega, une religion bannie.



Le 19 septembre 2009, Bao Gia Lai a signalé le cas d'un « tribunal mobile », où trois hommes Jarai ont fait face à des accusations d'attaques contre l'unité nationale; le jugement a eu lieu dans le district de Dak Doa et a été rendu par le tribunal populaire Gia Lai. À partir de la gauche : Nhi, 53 ans, condamné à 10 ans de prison; Am Linh, 68 ans, condamné à huit ans de prison; Yuh, 49 ans, condamné à huit ans de prison.

LAY BOUDDHISTE DU VIETNAM

Mon point de vue et mes préoccupations en ce que concerne la liberté de religion au Vietnam, et plus particulièrement ma propre religion, le bouddhisme.

Pour commencer, jetons un coup d'œil à la situation au Vietnam en ce qui concerne la liberté de religion. Et demandons-nous si cette liberté est une réalité ou un mythe.

D'un côté, nous connaissons bien la position du gouvernement vietnamien qui affirme appuyer la *liberté de religion*, laisser les citoyens *libres* de pratiquer leur religion comme ils l'entendent. Nous avons pu lire de nombreux rapports et comptes rendus statistiques qui ont fait couler beaucoup d'encre au sujet de la croissance exponentielle et de la prospérité des organisations bouddhistes, notamment :

- Construction d'une multitude de splendides monastères;
- Participation hautement médiatisée du Vietnam à des rencontres bouddhistes internationales, comme la célébration par les Nations Unies de la journée du Vesak en 2008 et en 2014;



Légende : *Première célébration de la journée du Vesak par les Nations Unies, 2014*

- Millions de personnes devenant membres de l'ordre de la Sangha bouddhiste du Vietnam (SBV);
- Rencontre de grande envergure pour des célébrations religieuses et culturelles, comme l'exposition du Bouddha de Jade, la fête du Vu Lan, la cérémonie de la mort, etc.;
- Grand nombre de moines bouddhistes voyageant à l'étranger;
- Retour hautement médiatisé de moines réfugiés, comme Thich Nhat Hanh, Thich Giac Nhiên.



Thich Nhat Hanh look in the air, the birds, the trees, and the lake.



Légende : Thich Nhat Hanh jette un regard aux oiseaux, aux arbres et au lac

Thich Nhat Hanh de retour au Vietnam en 2008 pour la célébration du Vesak sous l'égide des Nations Unis Exposition du Bouddha de Jade

D'un autre côté, de nombreux appels à l'aide ont été lancés aux gouvernements du monde libre pour obtenir un redressement des injustices et des restrictions montrant que la liberté de religion est une façade honorable au Vietnam. Si ce pays garantit officiellement la liberté de religion, il reste, comme vous l'ont dit les conférenciers aujourd'hui, que des violations du droit de culte sont commises à l'encontre des communautés de toute confession, bouddhiste, chrétienne, caodaïste ou Hoa Hao.

Voilà ce que nous savons :

- La religion au Vietnam est contrôlée par l'État. Le chef du Conseil religieux gouvernemental est un fonctionnaire de haut rang du ministère de la Sécurité publique (Bo Cong An);
- Seules les organisations parrainées par l'État, comme la Sangha bouddhiste du Vietnam (SBV), ont le droit d'exister sous le contrôle du Parti communiste (Mat Tran To Quoc);
- Comme vous l'avez appris du vénérable Thich Nguyen Thao, représentant de l'Église bouddhiste unie du Vietnam (EBUV), la plus ancienne et plus importante organisation bouddhiste n'est pas reconnue et continue d'être victime d'injustices et de restrictions majeures;
- Presque toutes les minorités de moines bouddhistes khmers du Vietnam ont été persécutées et forcées de défroquer;
- Aucune assemblée de moines et de laïques n'est autorisée pour quelque événement religieux que ce soit, sauf s'il s'agit d'un événement organisée par la Sangha bouddhiste du Vietnam parrainée par l'État.



Légende : Au Vietnam, la religion est contrôlée par l'État

Une double approche *de la carotte et du bâton* est appliquée au Vietnam, avec des conséquences désastreuses pour les droits de la personne et la liberté de religion.

La première approche est celle du *bâton* qu'utilise ouvertement le gouvernement à parti unique dictatorial, approche assez bien connue en Occident de nos jours. Elle consiste en politiques répressives à l'encontre de tous les groupes religieux autres que les organisations parrainées par l'État, afin d'emprisonner et de faire taire tous ceux qui font entendre une voix dissidente. (Référence : présentation de l'EBUV, de la communauté Hoa Hao, de la communauté caodaïste, de l'Église catholique, etc.).

La seconde approche est celle de la *carotte* qui prend la forme d'un programme plus subtil visant à contrôler et à utiliser les communautés religieuses pour accroître la richesse et l'influence des organisations contrôlées par l'État.

Le programme de la carotte est une mise en application de la stratégie consistant à *diviser pour régner*, au Vietnam et dans les communautés vietnamiennes à l'extérieur du Vietnam. Comme preuve, on peut citer le document ci-joint, qui décrit le mandat de cinq ans officiellement confié à un moine du Vietnam qui se rend à l'étranger (ce moine est actuellement membre du service de renseignements de la police) :

- Semer la zizanie et la division entre les communautés vietnamiennes et éliminer tout groupe d'expatriés ou toute force s'opposant au gouvernement communiste vietnamien;
- Établir une infrastructure éducative pour diffuser les directives du parti dans les pays hôtes;
- Lancer des initiatives commerciales et caritatives pour renflouer les coffres du parti communiste.

Des centaines, voire des milliers de moines et de nonnes se rendent à l'étranger et de nombreux signes montrent qu'au Canada et ailleurs dans le monde ce type d'activités parvient à diviser les communautés séculières et religieuses, à recueillir des milliards de dollars pour les membres du

parti et à mettre à profit les récompenses financières et l'attrait de la *mère patrie* pour endormir les gens dans une forme d'indifférence.

En résumé, le gouvernement vietnamien se donne beaucoup de mal pour convaincre l'opinion mondiale qu'il respecte la liberté de religion lorsqu'il veut être accepté au sein d'une organisation internationale comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC); or, ce « pays particulièrement préoccupant » (CPC) pour violation de la liberté religieuse aspire maintenant à devenir membre du Partenariat transpacifique (TPP). N'est-ce pas là une bonne occasion d'intervenir pour la liberté de religion?

Le Canada a constamment été un solide porte-parole de la protection des droits de la personne et de l'avancement des valeurs démocratiques. Nous avons besoin de votre aide non seulement pour obtenir la libération des personnes qui ont été mises en prison, mais aussi pour promouvoir la vraie liberté de religion en appuyant les activités des groupes religieux victimes d'oppression.

Nous demandons au Canada d'exhorter fermement le Vietnam à abroger les décrets ou directives restreignant les activités de toutes les organisations religieuses. Nous, des communautés canado-vietnamiennes concernées, nous engageons à collaborer avec le Canada pour assurer la protection des droits de la personne et l'avancement de la cause de la liberté de religion au Vietnam.

BỘ NỘI VỤ
CÔNG AN THÀNH PHỐ

CỘNG HÒA XÃ HỘI CHỦ NGHĨA VIỆT NAM
Độc lập - Tự do - Hạnh phúc

PHÒNG PA.18

Số: 0243/CV.

Giấy Công Vụ

PHÒNG PA.18 Công An Thành Phố Hồ Chí Minh chứng nhận:

Đồng chí: Đoàn Công Thành

Bí danh: Đồng Điển, Biệt hiệu: Thích Thông-Kinh

Sanh ngày 26/09/1958, tại Quận Tư, Sài-Gòn.

Hiện thường trú tại: 201-Cầu cống, xã An Khánh, huyện Thủ Đức.

TP. Hồ Chí Minh.

Mật mã số: G24\PA18\R32.

Danh Bộ Đảng Viên Số: 07143\R32\BC\VTG.

Hộ Chiếu xuất, nhập cảnh Số: PT.158937. Ngày cấp: 29/09/1994.

Nơi cấp: TP. Hồ Chí Minh. Được phép đến tất cả các nước.

Đồng chí Thành, Được Đảng Bộ cử ra nước ngoài công tác với nhiệm vụ:

- Phân hóa sự đoàn kết chống Cộng Sản các Cộng Đảng và Tôn Giáo, người Việt ở nước ngoài.

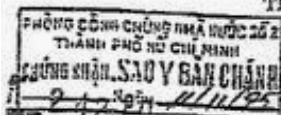
- Đặt trụ sở Giáo Dục hoạt động cho Đảng Bộ.

- Tạo cơ sở thương mại xuất-nhập, kinh tài cho Đảng Bộ.

Thời hạn: 5 năm. Có giá trị khi đương sự còn hoạt động ở các nước ngoài.

Đề nghị các đồng chí hiện đang làm việc ở các nước ngoài, tạo điều kiện giúp đỡ đồng chí Thành, được hoàn thành nhiệm vụ Đảng Bộ đã giao phó.

TP. Hồ Chí Minh, Ngày 20 Tháng 7 Năm 1994



TRƯỞNG PHÒNG PA.18



Thần Văn Chấn
CÔNG AN VIÊN



CANADA

Conclusion:

L'article 17 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que toute personne a droit à la propriété et que nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Le droit à la liberté d'expression est garanti par l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, l'article 13 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme et l'article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

La liberté de religion ou de conviction est garantie par les textes suivants :

Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948 (article 18);

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), 16 décembre 1966;

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 21 décembre 1965;

Déclaration sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 36/55) le 25 novembre 1981 (article 5);

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 47/135) le 18 décembre 1992.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction implique la prise en compte des personnes faisant partie des minorités religieuses. Ces personnes ont le droit de vivre dans leur culture, de professer et de pratiquer leur religion, et d'employer leur langue, tant en privé qu'en public, librement et sans être inquiétées ou discriminées d'une façon ou d'une autre. Les États doivent par conséquent protéger l'existence et l'identité religieuse des minorités à l'intérieur de leur territoire et favoriser la promotion de cette identité.

La Constitution garantit la liberté d'expression, la liberté de religion ou de conviction et autres droits humains. La loi du Vietnam reconnaît le droit à la liberté de religion. Pourtant, en dépit de ces garanties écrites de protection de la liberté de religion, le gouvernement continue de violer ce droit dans bien des endroits partout au pays. Ces développements malheureux mettent en évidence leur constante validité, en particulier à la lumière de son élection, par l'Assemblée générale du 12 novembre 2013, au Conseil des droits de l'homme, qui porte obligation d'observer « les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme ».

The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



CANADA

SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo

Liste des participants:

Ce rapport est une combinaison de documents soumis par les délégations religieuses d'à travers le pays qui ont participé à la Table ronde sur la liberté de religions au Vietnam.

Invité honorés

L'honorable sénateur Thanh Hai Ngo

L'honorable Tim Uppal, Ministre d'état du multiculturalisme

L'honorable Lois Brown, Secrétaire parlementaire du ministre du Développement international

L'honorable David W. Kilgour, ancien vice-président de la Chambre des communes et secrétaire d'État (Asie et Océanie)

M. Matthew Mayer, directeur adjoint et représentant du Bureau de la liberté de religion

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

M. Jeff Nankivell, Directeur général, Développement Secteur Asie-Pacifique Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)

Mme Evelyn Puxley, Directeur Affaires étrangères et Commerce international Canad Relations avec l'Asie du Sud-Est et Océanie

L'Église bouddhiste unie du Vietnam

Ven. Thich Nguyen Thao

Ven. Thich Giac Dang

Diep Trinh

L'Église catholique du Vietnam

Révérant Abbé Jean-Pierre Lê An-Khang

Dr Nguyễn quang Hung

Madame Thi Danh Dang

Caodaïste du Vietnam

Mr. Viet Hung Tran

Mr. Minh Cam Sinh

Ms. Bach Lien Quach

Mr. Dieu Ly Tran

Mr. Anh Vo Ngo

Mr. Vincent Thi

Ms. Xuan Huong Nguyen

The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



CANADA

SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo

Hoa Hao Bouddhiste du Vietnam

Mr. Hieu Trung Nguyen

Mr. Quang Ton

Ms. Hoang Ton (nom de mère: Vo)

Délégation des Montagnards du Vietnam

Reverand Y Hin Nie

Mr. Rong Nay

Lay bouddhiste du Vietnam

Dr. Le Chi Thanh

(Upasaka) Mr. Dang Tan Hau

(Upasika) Ms. Tran Thị Minh Chau

Coordonateurs des délégations

Mr. Nguyễn văn Tấn

Mr. Trần Gia Phụng

Mr. Nghiem Van Dang

Mr. Phat Nguyen

Médias: (Saigon Broadcasting Television Network)

M. Vu Sa Xuan

M. John Trang

Membres de VOICE

Hoi Trinh, directeur exécutif, Network of Vietnamese Bloggers

Tuan Nguyen, militant, vietnamrightnow.com

Doan Trang Pham, blogueur, Vietnam Path Movement

Long Trinh, avocat spécialisé en droits de la personne

Ann Pham, membre du conseil d'administration

Cabinet du sénateur

Mr. Vincent Labrosse

Ms. Tanya Wood

Ms. Jamie Mouawad